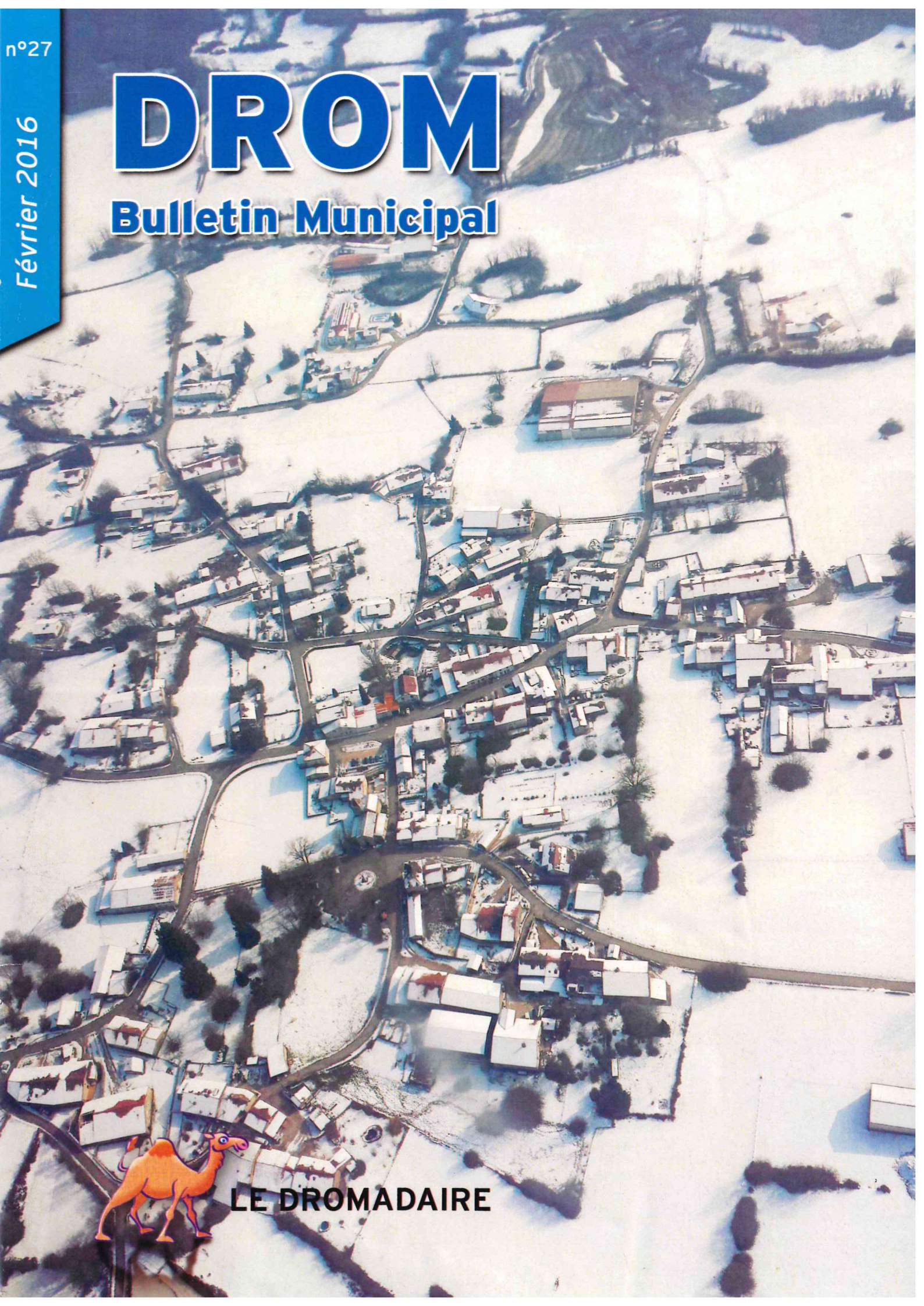


n°27

Février 2016

DROM

Bulletin Municipal

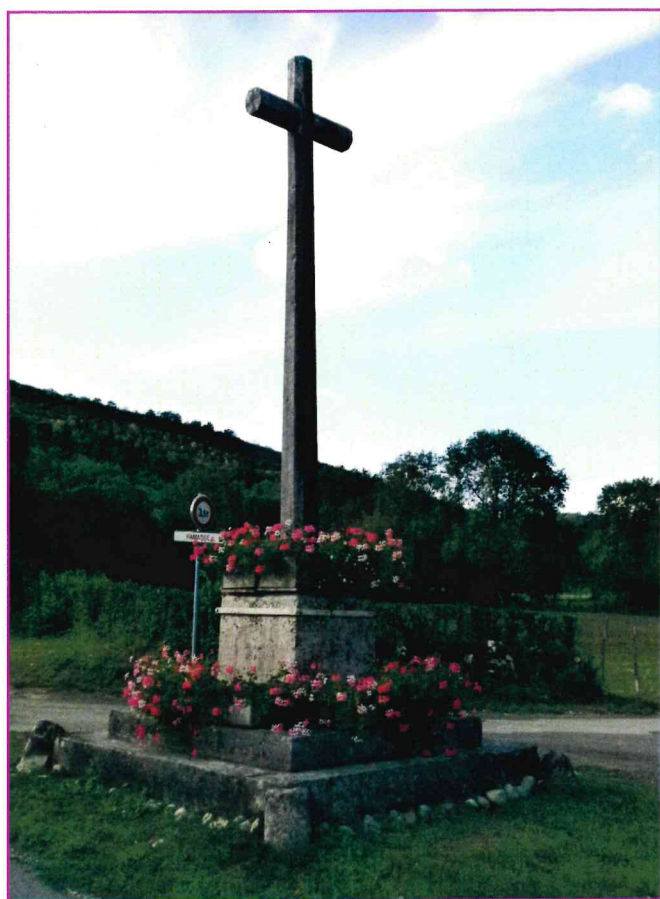


LE DROMADAIRE



SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Informations pratiques	2-3
Elections– Réforme territoriale	4-6
Gendarmerie.....	7
Conseil municipal	
Budget, finances communales	8-9
Accessibilité.....	10-12
Employés communaux.....	12
Réalizations du Conseil Municipal en 2015.....	13-19
Coopération intercommunale	
Usine OVADE et tri.....	20-21
Voirie et élagage.....	22
Service culturel de la CCTER.....	22
Opération « Dis-moi dix mots »	23
Vie locale	
Fête de Drom.....	24
Entreprendre à Drom	25
Ecole	26-27
Repas des anciens.....	28
Petit quiz	28
Lectures communes	29
Sapin participatif	29
Chasseur d'orages	30
Cinéma rural	31
Sapeurs-pompiers	32-33
Rétrospective 2015.....	34-37
Etat civil.....	38
Dates à retenir.....	38
Associations	
Club de l'Age d'Or.....	39
Fleurissement	39
Sou des Ecoles.....	40
MUSIKAR.....	41
Don du sang	42
ADMR.....	43
Centenaire de la guerre de 14 – 1 8.....	44-45



BULLETIN MUNICIPAL DE DROM

Directeur de publication : Yves GUILLEMOT, Maire.

Rédaction, conception, réalisation : Florence BLATRIX CONTAT, Marlène PERONNET, Sylvie BADI.

Imprimé par GDS Editions à BOURG-EN-BRESSE.

Mesdames, Messieurs,

Déjà une nouvelle année ! Voilà le temps de faire le bilan de celle qui s'est écoulée et de parler des projets.

Les attentats de l'année dernière nous ont tous affectés. La sécurité des personnes est une préoccupation qui nous vient immanquablement à l'esprit lors de nos déplacements ou lors de grands rassemblements. L'application de mesures de prévention des risques dans notre environnement proche est nécessaire, il faut s'adapter et prendre en compte ce nouveau paramètre. Nous devons surtout continuer à vivre normalement, vivre debout !

A Drom, des dispositions ont été prises pour l'accès à l'école. Des formations seront assurées par les pompiers pour les gestes aux premiers secours et des mesures pour sécuriser les manifestations du village sont prises.

Concernant la circulation dans le village et la vitesse des voitures considérée comme excessive, un contrôle a été fait pendant la période des fêtes de fin d'année. Un bilan complet est présenté dans ce bulletin.

Notre Commune est fortement endettée, l'équilibre financier est délicat avec une capacité d'autofinancement très faible. Ceci ne doit pas nous empêcher de bâtir des projets pour avancer, avancer encore et toujours, la difficulté étant d'inscrire des projets dans ce contexte comptable très tendu.

Les réformes territoriales avancent à grands pas. A notre niveau, nous sommes consultés pour émettre des avis sur des propositions de regroupement. Récemment, cela a été le cas sur le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé par le Préfet. A Drom, le Conseil Municipal s'est exprimé le 7 décembre 2015 et a montré qu'il est partagé sur le sujet.

L'année 2016 sera une année charnière dans cette réorganisation intercommunale. Au 1^{er} janvier 2017, une nouvelle intercommunalité se substituera à la Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont.

A l'échelon des communes, nous aurons également à nous poser ces questions de réforme. Les projections à la baisse de nos ressources financières sont réelles et significatives. D'autre part, nous ne pouvons pas délibérément fermer les yeux sur des réalités de réorganisation du territoire. Ce n'est pas un signe de faiblesse, mais il est bien de notre devoir d'élus de regarder l'avenir et d'anticiper ce qui sera incontournable dans quelques années. Le maintien des services à la population et leur évolution ainsi que le niveau de la fiscalité sont mes principales préoccupations dans cette mutation.

Le monde agricole a vécu une année particulièrement dure, espérons que ce ne soit pas la norme pour les années à venir. Notre climat change, là encore nous devons tous nous adapter et penser à notre environnement.

En cette année 2015, la dynamique démographique de notre village n'a pas été démentie avec cinq naissances.. Vous retrouverez ces nouveaux petits visages dans la rubrique Etat Civil.

Quant à l'école de Drom, elle est toujours bien là ! Avec ses onze élèves et une prévision de seize élèves l'an prochain.

Je remercie toutes les bonnes volontés qui se sont impliquées et qui s'impliquent encore pour faire fonctionner les temps d'activités périscolaires. Il s'agit de bénévolat, sans lequel nous ne pourrions pas faire fonctionner ce dispositif.

Je salue l'engagement de M. Sylvain Turpin qui orchestre tout cela efficacement.

Je remercie le Sou des écoles pour la gestion de la cantine, garderie. La compétence et le sérieux dont fait preuve l'équipe actuelle contribuent à la pérennité de ce dispositif. Dans ce fonctionnement, la participation financière de la Commune est lourde ; c'est pourquoi il est important de soutenir cette association dans l'organisation de ses manifestations. Elles sont indispensables pour assurer des ressources supplémentaires afin de financer les activités des enfants, nombreuses et diverses qui font la spécificité de notre école.

En ce début d'année, j'ai une pensée particulière pour nos aînés qui sont malades ou fatigués. Le maintien à domicile est une bonne chose pour ne pas déstabiliser ces personnes qui ont besoin de garder leurs repères. Je pense aux associations qui œuvrent pour que ce maintien soit le plus adapté possible. Je félicite l'engagement des personnes qui se consacrent à ce bel acte de soutien à nos anciens.

Merci à l'équipe des employés municipaux qui fonctionne bien : Cindy au secrétariat, Martine à l'entretien des locaux et maintenant Yoann en entretien des espaces verts, qui nous assurent un bon service. Un grand merci, plus particulièrement, à cet instant, à la commission communication qui a beaucoup œuvré pour réaliser cet exemplaire du bulletin municipal.

Je remercie également les associations pour leurs activités sur le village qui enrichissent notre vie quotidienne.

Voilà maintenant le moment de vous souhaiter avec le Conseil Municipal une très bonne et heureuse année 2016, une bonne santé. Que cette année soit source d'épanouissement et d'apaisement.

Bien à vous

Yves GUILLEMOT

ADMINISTRATIONS

La **Mairie** est ouverte de 13 H à 16 H le mardi et de 16 H à 19 H le vendredi.

Mairie : 04.74.30.67.48

Mairie, courriel : mairie.drom@wanadoo.fr

Site internet : www.drom.fr



Page facebook : Drom Village du Revermont

Yves GUILLEMOT, Maire : 07.82.36.72.24

Florence BLATRIX, Adjointe : 04.74.30.67.55

Bernard LARRUAT, Adjoint : 04.74.30.62.06

Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont :

Téléphone : 04.74.42.38.40

Courriel : secretariat@ccter.fr

Site internet : www.cc-treffort-revermont.fr

Perception : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel
Vicaire à Bourg-en-Bresse : 04.74.22.83.90

SECOURS

Gendarmerie : 17 Ceyzériat : 04.74.30.00.10

Pompiers : 18 Drom : Chef de Centre,
Bruno Aviet 06.38.60.15.37

S.A.M.U : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112
(à utiliser pour les portables)

Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

RESEAUX

Réseau d'eau : Lyonnaise des Eaux :

Service clientèle : 0 810 479 479,

Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779

E.D.F. : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)

LITIGES

Conciliateur : litiges entre particuliers

Mme Chantal Michel : le 1^{er} mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande au 04.74.25.09.09

Défenseur des droits : litiges avec l'administration, 04.74.32.30.45

SPORT, CULTURE ET ANIMATION

La **bibliothèque** propose gratuitement ses livres tous les lundis de 18 à 19 H et samedis de 10 à 11 H à la Salle de réunions.

Le **cinéma** : projection le lundi soir, une semaine sur trois.

Le **club de l'Age d'Or** se réunit tous les mercredis d'Octobre à Avril à la salle des fêtes de 13 H 30 à 17 H 30.

PRESSE

Correspondants de Presse :

Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom)
Voix de l'Ain,

Sylvie Badi (06.21.25.21.59 ou
sylvie.badi01@gmail.com à Drom) Le Progrès.

CULTE

Culte : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier dimanche de septembre, aux Conches les lundis de Pâques et de Pentecôte), Emmanuel Kabemba, prêtre à Villereversure : 04.74.30.00.60.

PETITE ENFANCE ET ACCUEIL

PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire : de 7 H 30 à 8 H 45, de 11 H 45 à 13 H 30 et de 16 H 30 à 18 H. 30.

Assistants maternelles :

Laurence Cote : 06.30.04.86.28

Monique Leclerc : 09.80.89.56.97
06.73.98.09.55



Le multi accueil de la CCTER Pom'Cannelle à St Etienne du Bois permet à la fois l'accueil régulier (type crèche) et occasionnel (type halte garderie) d'enfants de 10 semaines à 4 ans.

☎ : 04.74.25.08.46

Courriel : pom-cannelle@orange.fr

Le RAM (Relais assistantes maternelles)

Le relais assistantes maternelles des Communautés de Communes de Treffort-en-Revermont et du Canton de Coligny est un service mis en place pour faire le lien entre les parents (ou futurs parents), les assistantes maternelles et les enfants des 2 communautés de Communes.



Animatrice responsable : Carmen PEREIRA

Siège du relais : Foyer des Mousserons 01370 TREFFORT-CUISIAT

☎ : 04.74.42.33.04 06.24.67.90.49

Courriel : relais.caramel@wanadoo.fr

SOCIAL

Centre médico-social, le Pré de la Cour 01370 MEILLONNAS : 04.74.47.13.00

Puéricultrice : Françoise Peulet le jeudi de 15 H à 17 H

Assistante sociale spécialisée budget : Isabelle Baizid sur rendez-vous

Assistants sociaux : Géraldine Thierry sur rendez-vous ou Marie-Anne Léglise : sur rendez-vous.

CLIC du Bassin Burgien

Au service des séniors, le CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique – est un dispositif de coordination de proximité dont l'objectif est d'améliorer la vie des personnes âgées. Il assure un accueil personnalisé et gratuit quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

15, rue G. Vicaire 01000 Bourg-en-Bresse

Tél : 04.74.22.11.11 contact@clicbassinburgien.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : L'ADMR peut apporter une aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou malades.



Aides ménagères, auxiliaires de vie, travailleuses à domicile, et différents services tels que le portage de repas. Contact : 04.74.51.86.77, permanence téléphonique lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.

Soins, hygiène Ceyzériat : 04.74.25.05.78

Caisse d'allocations familiales

Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : 0810 25 01 10

INTERNET : www.caf.fr



SERVICES

Le Courrier P.T.T est relevé du lundi au samedi, à partir de 9 H.

Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi à partir de 5 H.

Transports scolaires :

Car Ceyzériat : départ 7 H 37

Car Bourg (tout public) : départ 7 heures. Ce car peut aussi être utilisé par des particuliers moyennant un tarif de 2 €



Car du mercredi : Départ de Drom à 8 H 35 ;
Départ de Bourg à 12 H 15 à la gare ; 12 H 30 au champ de foire

Poids public : contacter la mairie

Animaux trouvés : SPA de Dompierre-sur-Veyle :
04.74.30.35.76 (24 heures/24- 7 jours/7)

Horaires déchetteries :

	<i>Horaire Hiver</i> (1 ^{er} octobre / 31 mars)	<i>Horaire Été</i> (1 ^{er} avril / 30 septembre)
Treffort-Cuisiat		
Lundi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Mercredi	9 H–12 H / 14H–17 H	9 H–12 H / 14 H–18 H
Vendredi	12 H – 15 H	12 H – 15 H
Samedi	9 H–12 H / 14H–17 H	9 H–12 H / 14 H– 18 H
Simandre-sur-Suran		
Lundi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Mercredi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Vendredi	/	12 H – 15 H
Samedi	9 H–12 H / 14 H–17 H	9 H–12 H / 14 H–18 H

: 06.65.95.96.15

Horaires fromagerie :

Lundi/Mardi	8H 30-12H 18 H-19 H
Mercredi	Fermé
Jeudi/Vendredi	8H 30-12H 18 H-19 H
Samedi	8H 30-12H 15 H-19 H
Dimanche	8H 30-12H

Tarifs salle des fêtes

	Réunion	1 jour	2 jours
Association CCTER	38 €	58 €	86 €
Particulier Drom	52 €	106 €	160 €
Autre	95 €	215 €	295 €

Contactez la mairie pour tout renseignement

CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) : Conseil gratuit pour les particuliers à la Maison de l'Habitat, 34 rue Général Delestraint à Bourg. : 04.74.21.11.31

Courriel : contact@caue-ain.com

Site Internet : www.caue-ain.com

Hélianthe : Informations sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports et l'éco-consommation.



Conseils gratuits et personnalisés au 04.74.45.16.46. du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.heliante.org

Elections

En 2015, les électeurs ont été consultés à 2 reprises : en mars pour élire le Conseil Départemental et en décembre pour élire le Conseil Régional.

Elections au conseil départemental

Nous avons voté les 22 et 29 mars pour élire un binôme de conseillers départementaux sur notre nouveau canton, le canton de Saint-Etienne-du-Bois. Au premier tour et au second tour, il y a eu 101 votants sur un total d'inscrits de 161, soit une participation de 62,73%.

M. Alain CHA-
PUIS et Mme Ca-
therine JOUR-
NET ont été élus.



Loi NOTRe

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République a été publiée au Journal officiel du 8 août 2015. Elle a pour principal objectif de clarifier les compétences des différentes collectivités (régions, départements, EPCI et communes).

Elle a supprimé la clause de compétence générale -qui permet d'intervenir dans tous les domaines- pour les départements et les régions.

Des communes confortées

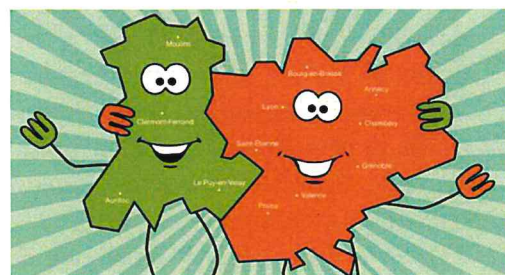
Elle rappelle que la commune est l'échelon de base de la République : celui de la démocratie locale ; la commune a conservé la clause de compétence générale afin de lui permettre de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens.

Le regroupement de communes est en parallèle encouragé par la loi du 16 mars 2015 qui a amélioré le régime de la commune nouvelle. Plus de 1 000 communes et intercommunalités se sont déjà regroupées formant quelques 300 communes nouvelles, en milieu rural ou périurbain. Le nombre de communes françaises est passé sous le seuil des 36 000.

Elections au conseil Régional

Nous avons voté les 6 et 13 décembre

pour élire les conseillers régionaux de la nouvelle Région Auvergne-Rhône Alpes.



Au premier tour, il y a eu 97 votants sur un total d'inscrits de 161, soit une participation de 58,08% ; au second tour, il y a eu 120 votants sur un total d'inscrits de 161, soit une participation de 71,86%.

Notre département dispose de **15 élus au Conseil Régional** : Mme. BEGUET Marie-Jeanne, M. BEN-MEDJAHED Ali, M. BLANC Étienne, Mme BLATRIX-CONTAT Florence, M. BRETON Xavier, Mme CHALON Pénélope, M. CHAUSSAT Maxime, M. DEBAT Jean-François, M. DULAC Michel, Mme GIVERNET Olga, Mme GOY-CHAVENT Sylvie, M. GUYA-DER Jean-Louis, M. NANCHI Alexandre, Mme PER-NOD BEAUDON Stéphanie, Mme TIRREAU Andrée.

Les intercommunalités montent en puissance

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité.

La réforme amplifie le processus d'intégration des communes pour faire changer les intercommunalités d'échelle. Au 1^{er} janvier 2017, les intercommunalités devront compter au moins 15 000 habitants. Le relèvement du seuil d'intercommunalité s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités qui permettra la diminution du nombre de syndicats intercommunaux (13 700 actuellement) et générera des économies de gestion dans des services utilisés au quotidien (eau, déchets, transports).

Les départements sont centrés sur la solidarité

Les départements sont recentrés sur la solidarité sociale : prise en charge des situations de fragilité, du développement social, de l'accueil des jeunes enfants et de l'autonomie des personnes. Ils seront également centrés sur la solidarité territoriale pour accompagner les communes et les intercommunalités.

Les régions sont renforcées avec des compétences structurantes.

La Région Auvergne Rhône-Alpes

La 2^{ème} Région de France

La nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Son nom définitif sera fixé par décret avant le 1^{er} octobre 2016.

Elle comprend plus de 4 150 communes, 12 départements et la Métropole de Lyon.

Avec une superficie de près de 70 000 m², elle est traversée, par 2 fleuves : le Rhône et la Loire.

Elle est la première région de montagne d'Europe avec ses 3 massifs : Massif central, Alpes et Jura. 67% du territoire se situe en zone de montagne ou de haute-montagne.

Sa population de 7,8 millions d'habitants vit à plus de 80% dans un pôle urbain ou périurbain. Sur le plan économique, elle se classe au 2^{ème} rang français et au 8^{ème} rang européen avec un PIB de 240 milliards d'euros et 3,2 millions d'emplois.

Une agriculture diversifiée, de qualité

Avec 62 700 exploitations d'une surface moyenne de 46 hectares, Auvergne Rhône-Alpes est la 3^{ème} région agricole et la seconde en agriculture biologique avec 3 790 exploitations certifiées en agriculture biologique. 23 300 exploitations ont aussi opté pour un signe de qualité, dont 10 000 pour un produit de type AOC ou Label Rouge. Il y a quelques grandes cultures de maïs ou de colza mais ce qui caractérise la région est la multiplicité des productions : la forte présence de l'élevage, se complète de cultures fruitières, de polyculture et de polyélevage, de viticulture et de cultures maraîchères.

Une industrie forte

C'est une des régions les plus industrielles de France avec 18 % de ses emplois salariés ancrés dans des secteurs comme la métallurgie, la chimie, le textile, l'électronique et l'informatique, la plasturgie, l'aéronautique, mais aussi la coutellerie ou le décolletage. Rhône-Alpes reste aussi un des fiefs de l'industrie chimique, particulièrement dans la vallée du Rhône ; l'industrie pharmaceutique est aussi un pilier régional.

Un secteur tertiaire développé

Les trois-quarts des habitants actifs de notre région travaillent dans le secteur tertiaire : activités de support et de prestations aux industries de production (transport, commerce, tourisme, services, immobilier, finance...), mais aussi services au public en matière d'éducation, de santé, d'activité sociale, administration...

La première région touristique de France

Grâce à la montagne, ses paysages, son patrimoine, ses parcs d'attractions, ses musées et sa gastronomie, notre région est la première région de France dans le domaine des sports de pleine nature ; elle est également la première en terme de nuitées avec pas moins de 180 millions de nuitées. Le tourisme apporte 9% du PIB et quelque 138 000 emplois directs.

Avec des compétences renforcées

Acteurs clés du redressement économique du pays, les régions seront renforcées malgré la suppression de la clause de compétence générale.

La Région intervient désormais selon 3 régimes :

Les compétences attribuées exclusivement par la loi :



- **Lycées** : la région intervient pour la construction et la réhabilitation des lycées, leur fonctionnement, l'aide à l'orientation et le soutien aux projets pédagogiques. Près de 310 000 lycéens fréquentent

580 lycées.

- **Formation professionnelle et formations sanitaires et sociales** : La région intervient auprès des demandeurs d'emploi en proposant des actions de formation, des actions d'information et d'accès à l'emploi, des accompagnements à la validation des acquis d'expérience. 44 000 demandeurs d'emploi bénéficient chaque année de formations. Elle forme également chaque année 24 000 élèves en sanitaire et social.

- **Apprentissage** : La région forme chaque année 50 000 apprentis dans 79 CFA.

- **Transports** : la région finance et organise les TER et l'aménagement des gares.

- **Développement économique et emploi** : la région intervient dans l'aide à la création et à la reprise d'entreprises, le développement des PME. Elle soutient l'industrie notamment les politiques de filière et l'innovation.



- **Gestion des fonds européens** : La gestion de ces fonds a été intégralement transférée aux Régions. Ces fonds portent sur l'économie, l'emploi, la formation, la transition énergétique avec le fonds européen de développement régional (Feder), le fonds social européen (FSE), sur le développement rural avec le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et sur la coopération transfrontalière.

Ces compétences exclusives absorbent plus de 75 % des budgets régionaux.

Compétences exercées en qualité de chef de file et/ou dont l'examen est discuté en conférence territoriale : enseignement supérieur, aménagement du territoire, environnement, énergie et santé : -biodiversité, climat, air-, transport interurbain et scolaire à compter de 2017, action internationale - coopération internationale, francophonie, promotion des intérêts régionaux-, jeunesse, développement numérique, agriculture et développement rural.

Compétences partagées entre collectivités : tourisme, culture, sport.

Une évolution législative

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi «NOTRe») prévoit le **renforcement des intercommunalités, plus intégrées, de plus grande dimension, pour exercer davantage de compétences dans un espace cohérent correspondant aux bassins de vie** et favorisant la solidarité financière et territoriale.

La loi fixe des critères démographiques et des seuils minima de population pour constituer désormais une intercommunalité : le plus souvent **15 000 habitants**.

La loi NOTRe rend obligatoire le transfert des compétences suivantes :

- Au 1^{er} janvier 2017 : collecte et traitement des déchets, promotion du tourisme et accueil des gens du voyage.
- Au 1^{er} janvier 2018 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).
- Au 1^{er} janvier 2020 : eau et assainissement.

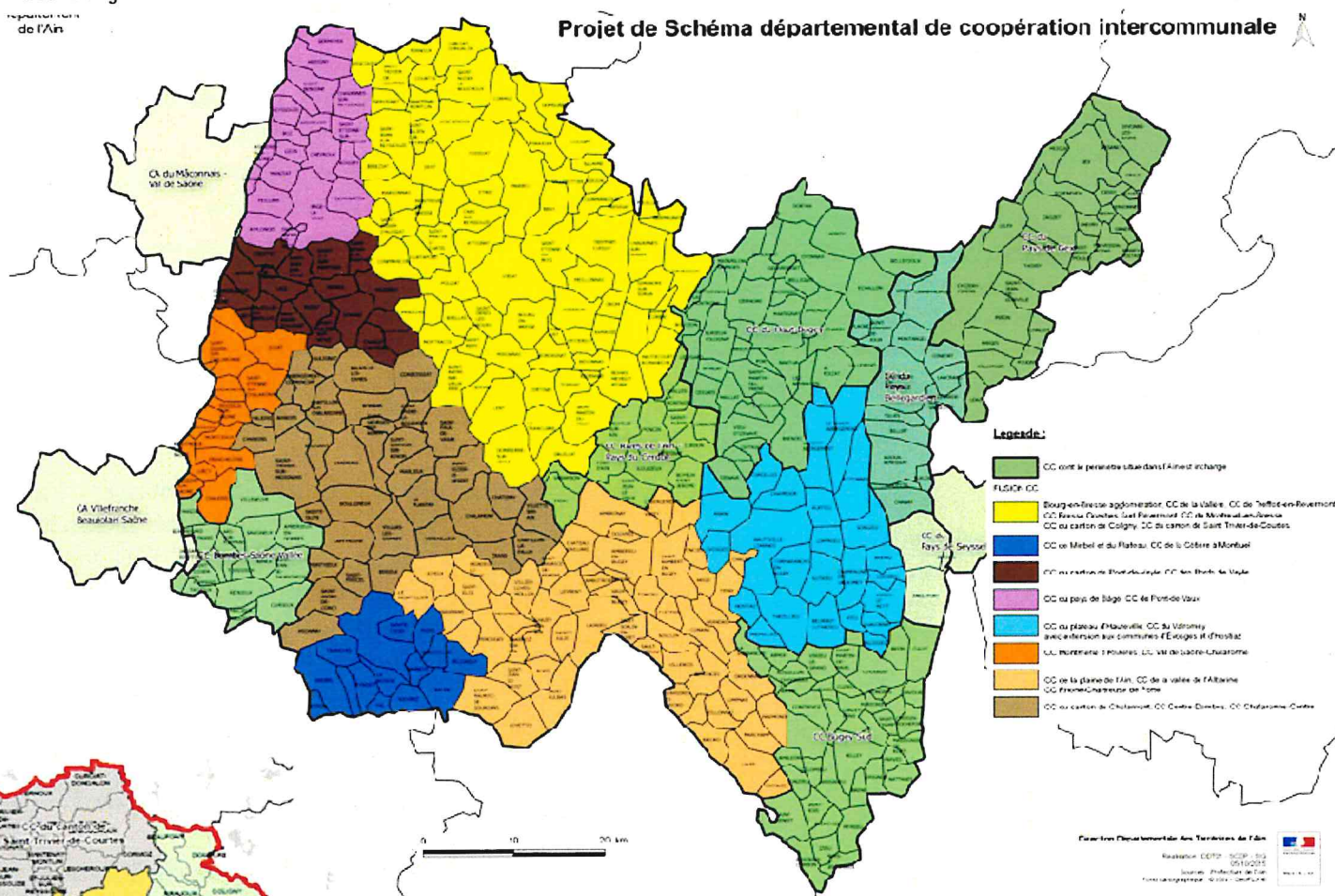
Etat des lieux de la coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2014

Depuis la mise en œuvre du schéma de coopération intercommunale de 2011, le département de l'Ain est entièrement couvert par des EPCI à fiscalité propre et il ne subsiste plus que deux communautés de communes de moins de 5 000 habitants. Quatorze des vingt-neuf intercommunalités actuelles de l'Ain n'atteignent pas le seuil des 15 000 habitants.

Le nombre de **communautés de communes** est de 29 et le nombre de **syndicats intercommunaux et mixtes** est de 112.

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale doit être mis en œuvre au plus tard **le 1^{er} janvier 2017**.

Le Préfet a présenté le projet de schéma de coopération intercommunal le 12 octobre 2015.



La proposition pour notre territoire

Le projet proposé par le préfet prévoit de regrouper notre communauté de communes avec 6 autres communautés du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse formant une communauté d'agglomération de 76 communes et 127 000 habitants. Ce regroupement entraînera la disparition de certains syndicats intercommunaux : CAP3B, SCOT, Syndicats des eaux....

Les communes ont été sollicitées pour donner leur avis, 66 % ont émis un avis favorable. L'arrêté préfectoral définitif du schéma retenu sera pris le 15/06/2016.

Les Présidents des intercommunalités, les maires, travaillent à l'organisation de ce nouveau territoire.

La gendarmerie de Ceyzériat communique

Ayez les bons réflexes !

Le document illustré ci-dessous, présente les modes d'action que tout un chacun se doit de mettre en application afin de limiter les risques et surtout d'éviter certaines convoitises de la part d'individus malfaisants.

Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'Ain

Concernant la protection de votre maison



→ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



→ Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.



→ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.

- Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
- En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : www.laposte.fr



→ Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.



→ Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).



→ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



J'adopte une « vigilance citoyenne » :
→ J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).



→ Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

Afin d'attirer l'attention de tous nos concitoyens sur le phénomène de risque de commission de cambriolage dans les résidences principales, en l'absence des occupants, la Gendarmerie de Ceyzériat souhaite rappeler certaines règles de sécurité et de bon sens.

Une attention particulière doit être portée au sujet du **relevé du courrier en l'absence des occupants**. Il est conseillé que les personnes quittant leur domicile pour plusieurs jours, puissent faire récupérer leur courrier par un tiers. En effet, les « cambrioleurs » en fracturant les boîtes à lettres détectent la présence effective des propriétaires.

Le document illustré joint, présente les modes d'action que tout un chacun se doit de mettre en application afin de limiter les risques et surtout d'éviter de susciter certaines convoitises de la part d'individus malfaisants.

S'ajoute à ce principe, un réflexe que nous devons tous adopter, il s'agit de la notion de « VOISINS VIGILANTS ». En effet, sans tomber dans l'espionnage, ni la délation, **chacun se doit, et il s'agit là d'un devoir civique, de veiller à ce qu'il pourrait arriver chez son voisin en son absence.**

En cas de doute, un simple appel téléphonique à la brigade (appel gratuit depuis tout poste fixe ou mobile en composant le 17) peut permettre d'éviter beaucoup de choses.

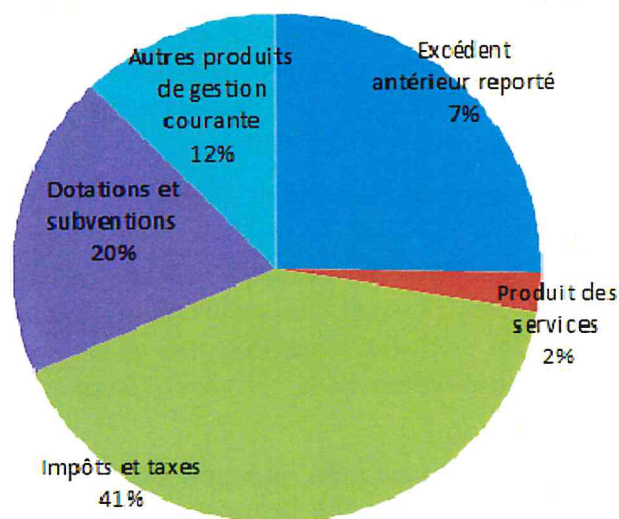
Rappel au sujet du dispositif « **TRANQUILLITÉ VACANCES** » : il permet de faire enregistrer son absence à la Brigade de Gendarmerie, de manière à ce que des services programmés puissent être dirigés sur des secteurs que l'on sait inoccupés.



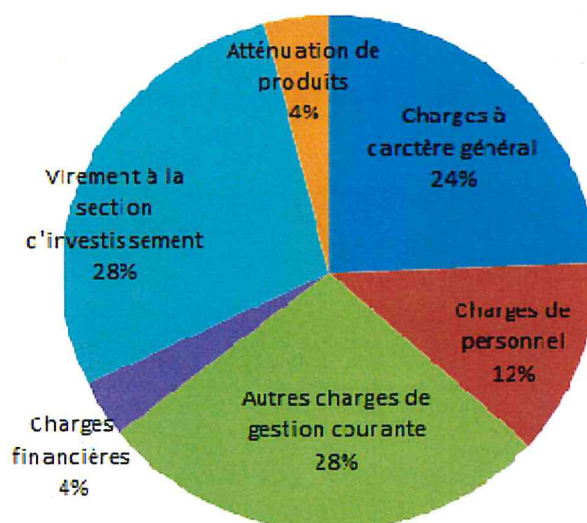
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Le budget prévisionnel adopté pour la section de fonctionnement est de 221 916 €

Recettes de fonctionnement



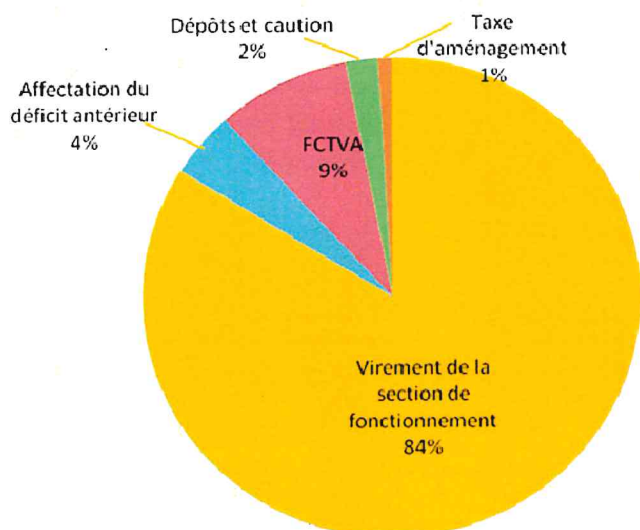
Dépenses de fonctionnement



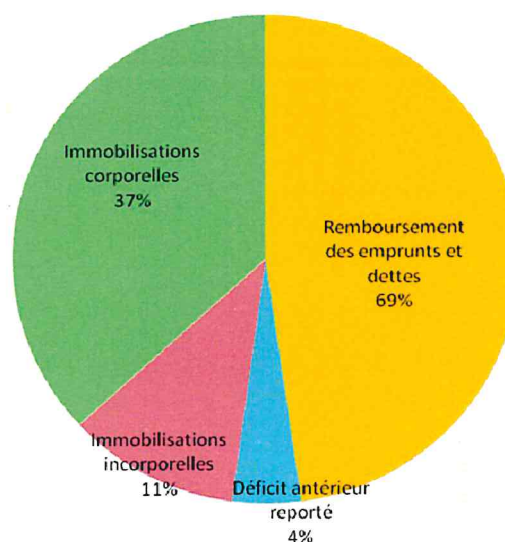
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Le budget prévisionnel adopté pour la section d'investissement est de 72 466 €

Recettes d'investissement

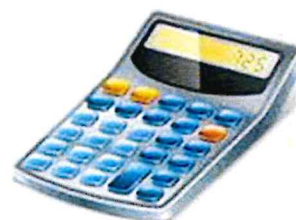


Dépenses d'investissement

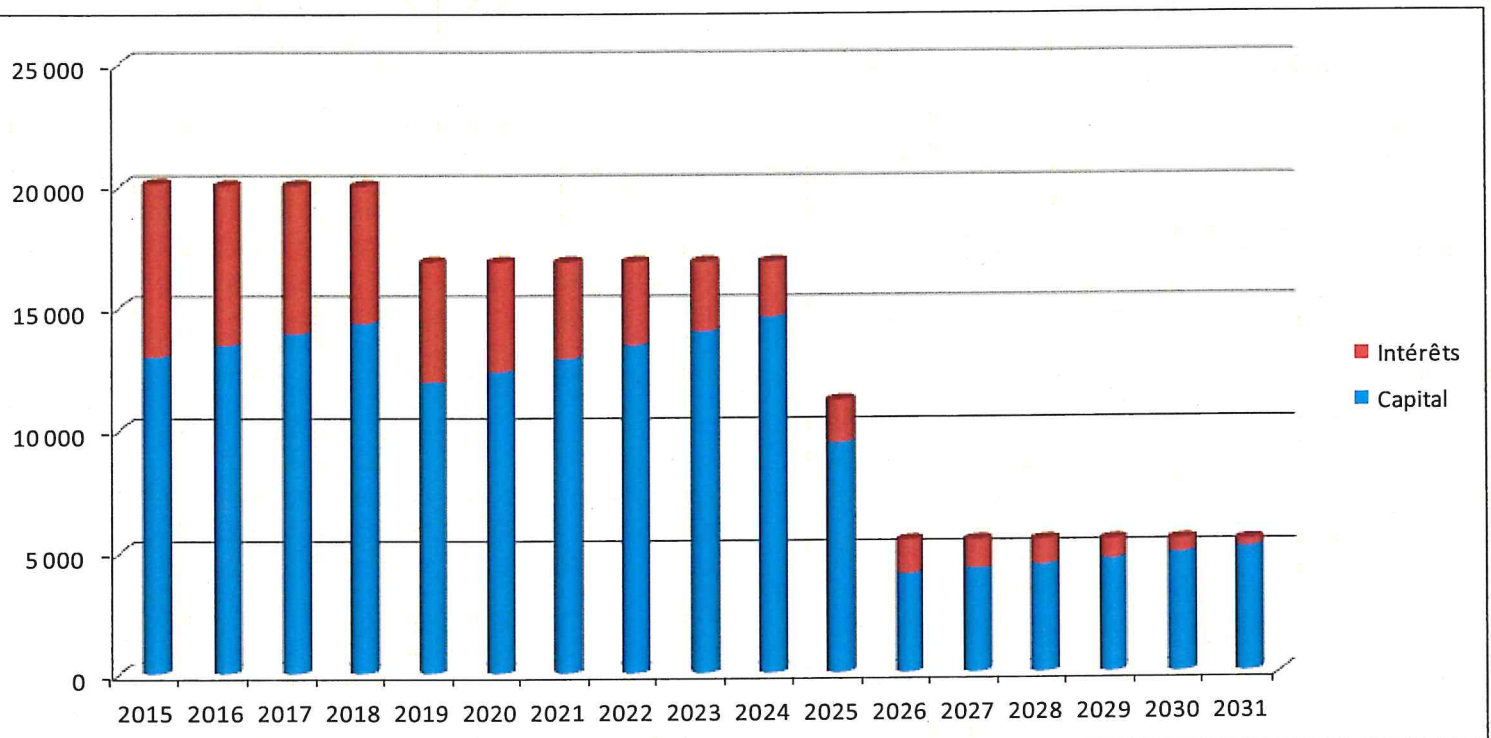


INVESTISSEMENTS 2015

Acquisition terrain Nord de l'église	6 888
Chauffe-eau F3 presbytère	762
Signalétique : numéros de rue	2407
Accessibilité salle des fêtes	10 582
TOTAL	20 639



ANNUITÉS D'EMPRUNTS



L'endettement de la commune s'élève à **800 € par habitant en 2015**, un niveau nettement supérieur à celui des **communes de la même strate** qui se situe à **530 € par habitant**.
Il faudra attendre 2019 pour atteindre à nouveau ce niveau d'endettement moyen.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

DEPENSES	€	RECETTES	€
Exploitation		Exploitation	
Gestion courante	12 940	Prestation de services (redevance)	17 200
Déficit reporté	6 348	Virement du budget principal	16 500
Charges financières	4 312	Amortissement des subventions	14 000
Dotations amortissements	24 100		
TOTAL	47 700	TOTAL	47 700
Investissement		Investissement	
Déficit reporté	16 022	Emprunts	20 342
Amortissement des subventions	14 000	Amortissements du réseau	24 100
Remboursement d'emprunts	12 750		
Immobilisations corporelles	1 670		
TOTAL	44 442	TOTAL	44 442

ACCESSIBILITÉ À DROM

En cours d'année 2014, la Commune s'est engagée dans la **mise en conformité de nos Etablissements Recevant du Public (ERP)**. Sujet souvent abordé mais qui, d'une façon globale, n'a jamais été validé avec des solutions concrètes pour nos bâtiments.

Ce dossier nécessite une grande attention car les échéances sont très rapprochées, une mise en conformité est obligatoire au 31 décembre 2015 !

Bon alors on se pose et on fait le point de la situation

Que doit-on traiter ?

Ce sont les Etablissements Recevant du Public (ERP) qui sont concernés. Drom étant une commune de moins de 500 habitants, les voiries extérieures ne sont pas concernées par la mise aux normes.

Qu'a-t-on fait depuis 2005 sur nos ERP ?

Une rampe d'accès a été effectuée au secrétariat de la Mairie en 2000, mais elle n'est pas aux normes actuelles.

Un diagnostic des accessibilités a été effectué sur la commune en 2011, il indique que sur la commune de DROM, 3 blocs d'intervention se détachent :

- - La salle des fêtes avec 12 non-conformités.
- - La Mairie et l'école avec 20 non-conformités.
- - L'église avec 4 non-conformités.

Une place pour les personnes à mobilité réduite a été créée sur le parking vers la salle polyvalente.

Un cabinet d'architecte et d'urbaniste a rendu un dossier de propositions en 2012.

Que nous demande-t-on ?

On nous demande d'apporter une réponse à chaque non-conformité constatée dans nos ERP et de s'engager, par le **dossier d'Ad'ap** (Agenda d'Accessibilité Programmée), à traiter ces points sur une durée limitée, avec l'engagement financier correspondant.

Les échéances ?

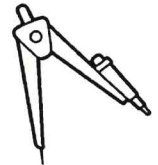
L'échéance fixée par la loi de 2005 est le 31 décembre 2015. Une ordonnance est parue pour présenter **l'agenda avant le 27 septembre 2015**. Cette ordonnance fixe les nouvelles échéances qui permettent de déroger à la loi pour ne pas être en infraction au 1er janvier 2016.

Un contact est pris avec la société qui a rédigé notre diagnostic pour un chiffrage d'élaboration d'agenda de mise en conformité. Le verdict tombe, un coût de maîtrise d'œuvre qui est très lourd (3 800€).

La mairie a donc choisi de gérer la maîtrise d'œuvre et de consacrer les 3 800 € ainsi économisés aux travaux.

La base du travail est le diagnostic, sur lequel nous nous efforçons de répondre point par point.

On se familiarise avec le rayon minimum de giration de 1,50 m minimum nécessaire pour un fauteuil à roulettes à faire tenir dans les toilettes ou à proximité immédiate, avec l'espace de dégagement de 0.80m x 1,20m de part et d'autre des toilettes, l'espace de dégagement de 1,20m x 1,70m aux abords d'une porte pour les manœuvres, les largeurs de portes de 80 cm minimum, la largeur des couloirs et des rampes d'accès, les pentes qui étaient à 5% puis qui sont passées à 6, les dévers des rampes d'accès 1%, etc...

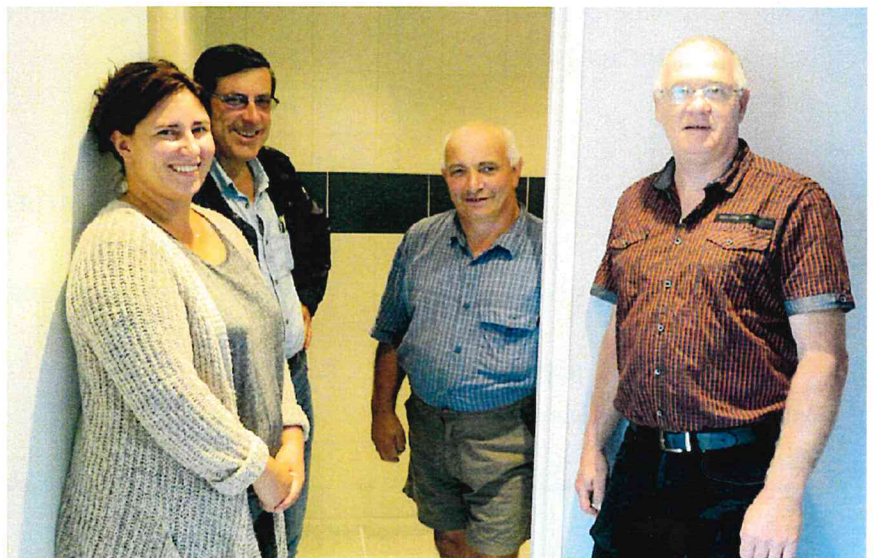


Les solutions proposées par les architectes sont auscultées pour résoudre les problèmes sur lesquels nous butons. Mais il faut se rendre à l'évidence, leurs solutions sont de véritables remises à plat de nos infrastructures et sont disproportionnées par rapport à nos finances, à notre bâti ancien et à la fréquentation des lieux. Nous les écartons pour imaginer d'autres possibilités.

Le challenge va consister à être très **vertueux tout en étant très pragmatique** et rapide car nous n'avons que quelques mois pour rendre notre copie.

Petit à petit nous avançons jusqu'à arriver au terme en ayant trouvé des solutions adaptées techniquement au problème et à nos finances qui sont plutôt en berne !

Quelques allers et retours à la Direction Départementale des Territoires et au service d'ingénierie du Département qui ont toujours répondu présents et qui ont été plutôt admiratifs du choix de la commune de DROM pour assumer la maîtrise d'œuvre.



La démarche de ce dossier est intéressante, tout au long de ce cheminement, on comprend mieux cette loi.

Comme souvent, lorsque la loi tombe, on se dit que c'est encore une contrainte, que c'est irréalisable que... que..., et puis on se rend compte que ce qui est demandé, c'est surtout du bon sens. Si certaines choses sont effectivement très compliquées à mettre en œuvre on peut demander des dérogations et proposer des solutions adaptées. Nous avons appris à ne pas proposer de mesures qui pourraient être ressenties comme discriminatoires.

Au final, il faut se mettre dans la peau d'une personne qui a des difficultés à se déplacer et à se repérer pour diverses raisons (vision réduite ou nulle, mobilité réduite, force musculaire réduite, handicap mental, handicap physique...), pour qu'elle puisse accéder comme tout le monde.



Petite anecdote au passage, avec le nom de notre salle des fêtes qui change pour devenir **salle polyvalente**. Nous devons prendre en compte le fait qu'elle sert aussi à la cantine de l'école et aux réunions d'associations!

Les choses avancent encore avec les plans de réalisation des travaux qui se finalisent. **Présentation au Conseil des esquisses le 4 octobre 2014**, validation des travaux envisagés à la salle polyvalente le 21 décembre 2014. Finalisation du dossier avec les coûts, la planification et l'échéancier de réalisation des travaux.

L'agenda est adopté en Conseil Municipal le 23 avril.

A la vue des estimations des travaux, il convient de mettre le phasage des travaux en adéquation avec nos finances sur 3 ans.

Nous choisissons donc le découpage suivant, qui correspond à nos possibilités financières:

- Travaux salle polyvalente sur 2015 (estimation à 9 600 €HT), le coût réel est de 8 818,55 €HT hors subvention.
- Travaux sur les toilettes publiques en 2016 (estimation à 15 000 €HT).
- Travaux sur la mairie, école et l'église en 2017 (estimation à 23 660 €HT).

En parallèle, les Dotations pour Equipement des Territoires Ruraux (DETR) sont sollicitées et obtenues à hauteur de 25% du montant HT des travaux. Les Autorisations de Travaux sont déposées.

L'agenda se termine.

C'est ainsi que DROM dépose le 3ème dossier du département, qui sera le premier instruit avec un avis favorable. L'agenda d'accessibilité a été accordé pour une durée de trois ans à compter du 2 juillet 2015 (arrêté du Préfet). Les travaux devront être terminés au 30 juin 2018.

Pour la salle polyvalente, début des travaux de la 1^{ère} tranche en juillet et fin des travaux en septembre 2015.

#accessibleatous



Bilan financier définitif des travaux salle polyvalente:

<p>Plâtrerie peinture :</p> <p>Entreprise CURT Route de Bourg La Plaine 01250 JASSERON Démolition de cloisons, dépose portes, élargissement ouvertures, fourniture et pose de porte PMR, construction de cloisons, agencement placards, pose faïences, pose toile de verre, peinture.</p>	4033,06 €HT
<p>Plomberie :</p> <p>Entreprise Jean-Luc MICHAUD EURL 32, Avenue Jean Jaurès 01000 BOURG EN BRESSE</p> <p>Cuvette WC suspendu, raccordement eau chaude eau froide évacuation, lave-main, mitigeur tempomatic, sèche-main, bloc évier ménage.</p>	2201,51 €HT
<p>Electricité :</p> <p>Entreprise MALIN CANTIN Sarl 83, route du Plan d'eau 01370 TREF-FORT CUISIAT</p> <p>Eclairage entrée principale, WC PMR détecteurs 4 spots alimentation robinet déplacement chauffage, report alarme, éclairage placard balais, éclairage accès PMR</p>	1097,48 €HT

Serrurerie: Entreprise Serrurerie Métallerie du Suran Fourniture et pose d'un caillebotis entrée Salle polyvalente maille 19x19 mm.	300,00 €HT
Menuiserie: Entreprise GROS Frères 221 chemin de la Zone d'activités BP N°5 01370 SAINT ETIENNE DU BOIS Remplacement ferme-porte, fabrication tablette stratifiée accès PMR bar.	720,50 €HT
Signalétique: Entreprise DIDIER Signalétic SARL 7 Avenue Arsène d'Arsonval 01000 BOURG-EN-BRESSE Transfert sur porte d'entrée, panneau et enseigne salle polyvalente.	466,00 €HT
Total travaux salle polyvalente en €HT (estimation 9 600 €HT)	8 818,55 €
Subvention DETR 25%	2 204,64 €
Coût final à la charge de la commune en €HT	6 613,91 €
Coût final à la charge de la commune en €TTC (TVA 20%)	7 936,70 €

Alors, c'est facile les accessibilités ?

Après coup, on se dit que c'est facile, mais il faut bien avouer qu'avec les moyens limités de notre structure, la tâche est quelquefois fastidieuse. Ce qui est sûr, c'est qu'au fur et à mesure de l'avancée du dossier, on rentre dans le cœur du sujet et l'intérêt prend vite le dessus.

Au moins, sur ce dossier, nous aurons maîtrisé le déroulement du début à la fin.

Maintenant, il faut continuer la démarche sur les autres ERP, enclencher les travaux, suivre, contrôler et réceptionner (non, ce n'est pas encore tout à fait fini !)

Tout au long, on peste et on rage contre les délais de réalisation qui sont très serrés.

Mais au fait, la loi date de 2005 et nous avons un délai de 10 ans pour nous mettre en conformité !

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Alexis JOUBERT, notre employé Communal, a choisi une nouvelle voie professionnelle en début d'année dernière, après 12 ans passés à la commune. Il était arrivé à Drom en 2002, mis à disposition par la commune de Ramasse.

Il a été remplacé pendant quelques mois par Thomas PERONNET et depuis novembre 2015, c'est Yoann GUILLERMIN qui a pris la relève.

Bienvenue à lui ; je souhaite qu'il puisse trouver durablement sa place en tant qu'employé communal à Drom.

Yoan GUILLERMIN a 40 ans. Père de 3 enfants, il habite à VAL REVERMONT (Treffort) et travaille en parallèle pour une société intérimaire.



LES REALISATIONS DU CONSEIL EN 2015

Bâtiments communaux

Grange Grandpierre

L'acquisition de la grange GRANDPIERRE (place du chaudron) et du terrain attenant est enfin possible. L'intervention de la Commune, auprès du Procureur de la République pour clore la succession, a été nécessaire.

Ce tènement sera acquis par le biais de l'EPFL. L'EPFL est un service financier du Département qui intervient à la demande des communes. Cet établissement acquiert les biens pour les communes lorsque celles-ci sont dans l'incapacité financière de le faire. C'est l'EPFL qui porte l'achat avec plusieurs choix de durée (4, 6, 8, 10 ans), une restitution des biens à la commune se fait à la fin du portage.

Ce bâtiment a subi **quelques aménagements légers l'année dernière** : nettoyage, pose de châssis aux fenêtres, installation de rayonnages. Les finances actuelles de la commune ne nous permettent pas d'envisager de gros travaux de restauration pour l'instant.



Aménagement du terrain au nord de l'église

Le dossier sur les équipements sportifs à l'égard des jeunes de Drom trouve son origine dans les années 2000. Ce projet est sur le point de se concrétiser. Nous avons pris en compte les demandes pressantes de nos jeunes qui souhaitent un équipement sur la Commune. Une demande récente contresignée des habitants de la Commune a été adressée en Mairie.

Une acquisition de terrain a été faite au nord de l'église spécifiquement pour son implantation. Cette acquisition permettra également de donner une autre dimension à notre place publique qui n'a pas évolué depuis sa création en 1920. Ce nouvel espace s'inscrit dans un service supplémentaire offert aux habitants.

L'équipement du terrain consisterait à faire un enrochement dans la partie basse, à remblayer le terrain pour le mettre à niveau, puis à le clore.

Eglise

L'église est en mauvais état, elle nécessite notre attention si nous ne voulons pas être confrontés à de graves soucis dans un avenir proche.

Des actions rapides sont nécessaires pour la remettre en état. Les toitures sont à refaire, car des **infiltrations d'eau abiment les plafonds**. Cette année, nous referons la toiture du chœur. Des réparations sommaires ont été faites sur les toitures en 2014 et fin 2015 pour stopper les dégradations. Des **chutes de matériaux ont lieu à l'intérieur dans l'angle sud et peuvent être dangereuses pour le public**.

Détail de l'état de la jonction entre le toit du chœur et le mur du clocher (côté Sud du clocher)

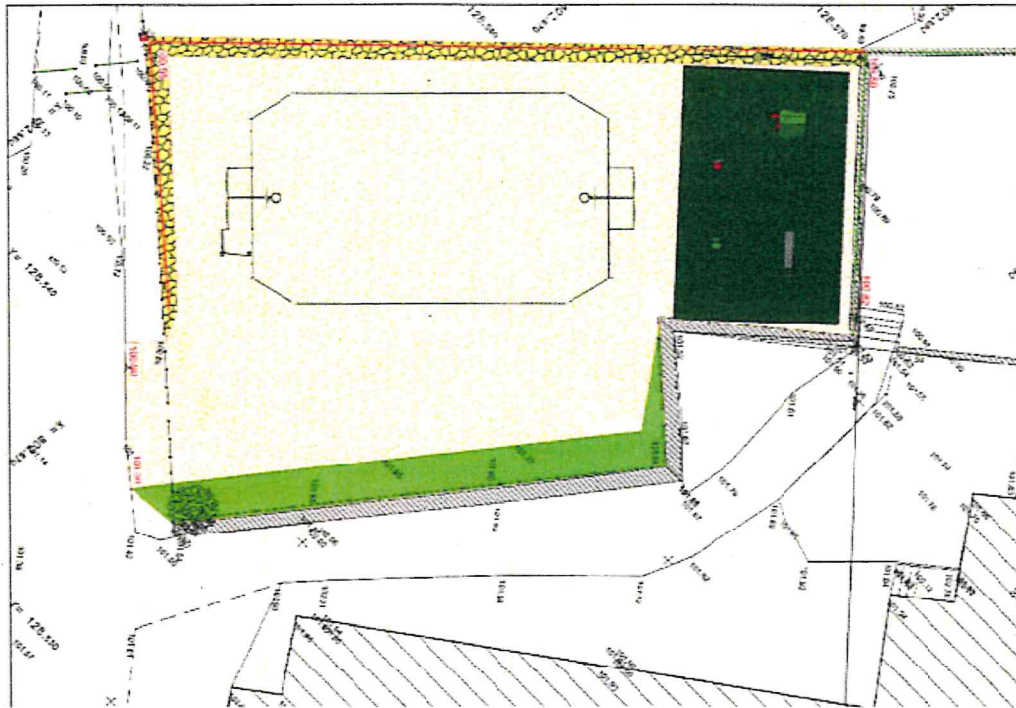


Bâche installée provisoirement pour stopper les entrées d'eau

Ensuite un équipement sportif pourrait être installé ainsi que des jeux pour les petits. Cet espace créé pourrait également servir pour jouer à la pétanque.

Une réalisation sur 2017 semble possible si les aides sont à la hauteur de nos espérances et si nous parvenons à maîtriser les dépenses.





Drom 01
Aire de Jeux + PSP

Date de création
29/10/2014
Dessiné par L.E.

Sol thématique
Echelle : 1/ 100ème
Format A3

Responsable du Projet
C. Duc

Ref Projet : 164589
Page 2/3

Salle polyvalente, toilettes publiques et Mairie, école

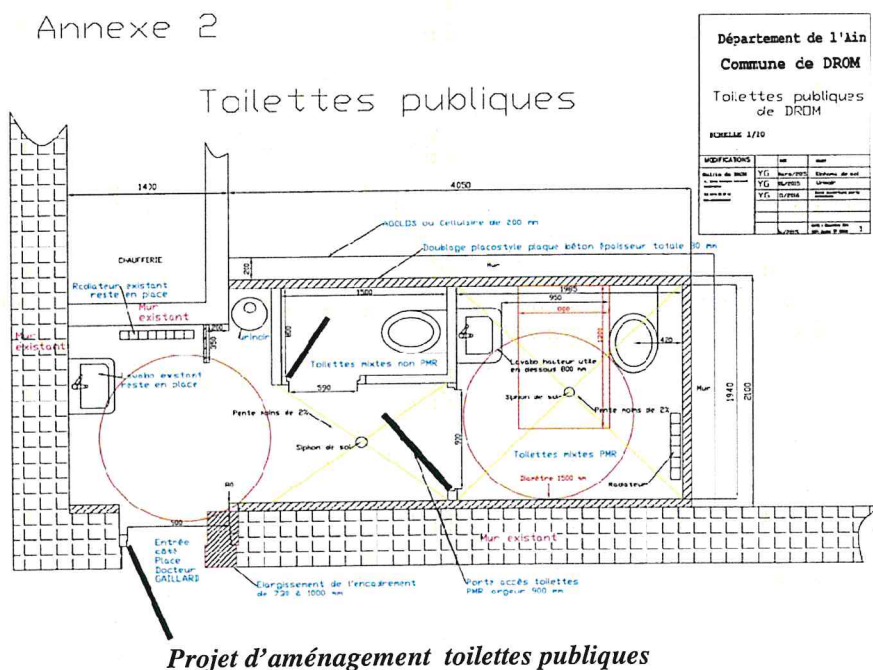
Les travaux d'accessibilité ont commencé dès **juillet dernier** par la **salle polyvalente**. Ils sont terminés et contrôlés. Cet Etablissement Recevant du Public est maintenant **classé apte aux accessibilités et aux normes de sécurité après travaux**.

D'une manière générale et c'est valable pour les autres ERP de la commune, les travaux d'accessibilité permettent aussi de donner un coup de jeune à nos équipements qui sont vieillissants.

La salle des fêtes n'avait **pas eu de travaux notables dans son agencement depuis sa création, en 1986**.

Les toilettes publiques n'ont pas bénéficié de travaux depuis plus de 20 ans. Cela va permettre de régler des problèmes de branchement des eaux usées qui ne sont pas aux normes. Ce lieu est très utilisé par les personnes de passage ou lors des manifestations, il convient de le conserver en état et de le rendre plus « accueillant ».

Pour l'école, ce sera l'occasion de remettre en bon ordre **les écoulements des eaux pluviales**, de refaire les sanitaires et d'avoir un accès direct, par l'extérieur, dans la salle de classe. Ce dispositif pourra répondre également à un **équipement de sécurité supplémentaire**, en offrant une issue de secours dont la salle de classe ne bénéficie pas actuellement.



Chaudières

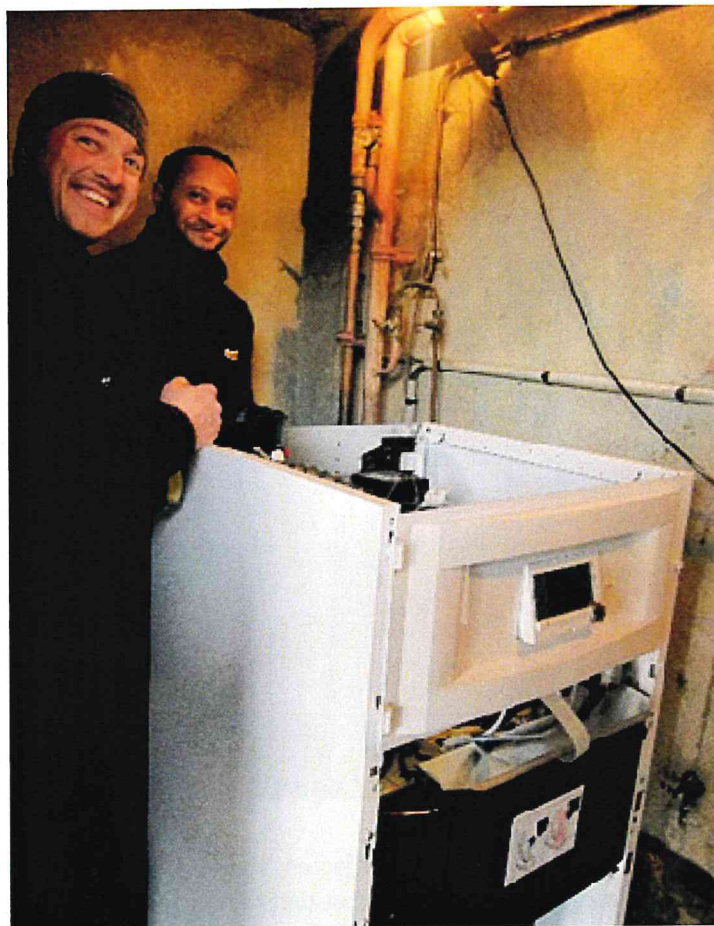
La chaudière à bois déchiquetée (logements de la Cure) a eu de nombreuses pannes d'origine électrique et électronique. Le plombier et les élus ont été très sollicités par cette installation. Le 28 décembre 2015, nous avons fait intervenir le constructeur de la chaudière afin qu'un bilan complet soit effectué (coût de l'intervention 717,12 € TTC avec une prise en charge de 1/3 par la plomberie Michaud). Des modifications ont été faites sur le programme et différentes sources de pannes identifiées.

Nous avons aussi eu une panne sur un moteur d'entraînement d'une vis de silo extérieur qu'il a fallu faire rebobiner pour un coût de 599,54 € TTC. Espérons que ces actions permettront de trouver un fonctionnement plus serein.

L'approvisionnement en plaquettes forestières se fait maintenant auprès de la Commune de Val'Revermont (Treffort) pour un prix plus bas que l'ancien fournisseur et un approvisionnement plus souple avec des camions petits porteurs.

La chaudière de la Mairie école a subi, elle-aussi, de nombreuses pannes (41 arrêts de la chaudière en 4 mois). Les interventions du plombier ont été très (trop) nombreuses pour arriver à la conclusion qu'un échange est la seule façon de retrouver une efficacité maximale de cette installation. Cette chaudière n'a jamais donné satisfaction depuis son installation. Sa durée de vie aura été très courte (10 ans) avec moins de 9 saisons de chauffe.

Des devis ont été demandés et le choix d'une nouvelle chaudière a été fait le 19 janvier 2016. Nous avons tout fait pour éviter ce lourd investissement imprévu, mais son remplacement le 26 janvier nous tranquillise en cette période hivernale vis-à-vis de l'école et de l'appartement au-dessus de la Mairie. Le choix d'une chaudière de marque connue est un gage de fiabilité.



Il s'agit d'une chaudière fuel à condensation de marque DE DIETRICH. C'est une chaudière de très bonne performance avec des rejets de gaz à effets de serre très limités. Cet investissement s'élève à 6 206,10 € HT comprenant fourniture et pose. L'entreprise MICHAUD, qui a été retenue, a courtoisement accordé des facilités de paiement à la Commune ; nous l'en remercions.

Station d'épuration

La station d'épuration a bénéficié d'un nettoyage en profondeur au mois d'août dernier. Cette dernière a connu 4 enlèvements de boues sur l'année 2015.

Une électrovanne a été changée pour un montant de 692,18 € TTC.

Un réducteur d'entraînement d'une vis de compactage est à changer (devis de 1250,79 € HT).

Un nid de guêpes très important a été délogé dans le plafond du local technique par les Pompiers cet été. Ce nid de guêpes a abîmé le plafond. La réparation a été effectuée par Christophe MICHAUD.

L'abri métallique de l'arrivée des effluents et du système de dégrillage est en mauvais état. Il souffre énormément de la rouille, son remplacement sera à prévoir.

Un bilan complet 24 heures sur le réseau et la station a été fait les 18 et le 19 novembre 2015 par les services du Conseil Départemental. Nous ne pouvons pas encore présenter le rapport définitif en raison d'analyses manquantes.



Elagage des arbres du bicentenaire

Avant



Les deux tilleuls du jardin de l'école ont été élagués par l'employé communal et les élus le 7 février 2015 (plus l'aide bénévole d'un agriculteur). Ces arbres nécessitaient un élagage sérieux pour ne pas prendre trop d'ampleur sur le toit des bâtiments. Cet élagage annule aussi le risque identifié dans le PPMS* rédigé pour l'école. En effet, les branches d'arbres susceptibles de casser en cas de vents violents pouvaient être une source de danger pour les enfants et personnel de l'école.

Après



(PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté. Chaque établissement d'enseignement doit prendre en compte les risques prévisibles auxquels il est exposé et déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des élèves et des personnels en cas d'accident majeur. Les écoles et les établissements doivent pour cela se préparer à affronter et gérer ces événements de la manière la mieux appropriée. Cette démarche inclut l'analyse des risques, l'identification des moyens de protection et aboutit à l'élaboration du PPMS. Celui-ci doit faire l'objet d'un exercice annuel spécifique qui, seul, permet de tester et de valider le dispositif, ainsi que d'une actualisation régulière et d'échanges avec les secours locaux)

Vente de matériaux

Afin de trouver un peu de trésorerie, le stock de matériaux rocheux entreposé sur un terrain communal depuis plus de 40 ans a été proposé à la vente. Ce stock est issu d'une ancienne exploitation de carrière vers Fay, il est situé Chemin du Camp.

Les services de l'Etat (DREAL) ayant donné l'accord pour évacuer ce dépôt, un cahier des charges a été rédigé par la commission carrières afin de consulter les entreprises de T.P locales. Après consultation des offres de 3 entreprises (DANNENMULLER, FAMY, FONTENAT), c'est l'entreprise FAMY qui a décroché le contrat pour un montant estimatif de 26 520 € TTC. : estimation avec 20 000 tonnes de matériaux à 1,105 €/HT/tonne.

L'enlèvement est prévu au cours de l'année 2017.

Ceci permettra, d'autre part, à ce terrain de retrouver son aspect d'origine et peut-être d'être remis au monde agricole.

Préalablement, il convenait d'exploiter le bois qui a poussé sur le site pendant toutes ces années. Ce bois a été proposé à la population dans le petit Dromadaire N°203 de septembre 2015. C'est M. Stéphane STOHR qui s'est proposé pour exploiter cette coupe.



Urbanisme

L'urbanisme à Drom est souvent au cœur des discussions. Nous sommes actuellement régis par le **Règlement National d'Urbanisme**. Ce sont les **services de l'état qui instruisent les demandes d'urbanisme**.



Une construction a vu le jour l'année dernière « Chemin des Conches ». 2 Certificats d'Urbanisme opérationnels ont été délivrés et 8 déclarations préalables de travaux ont été accordées.

Le PLU qui était en sommeil depuis 2012 a **repris son déroulement l'année dernière**. Après une intervention de notre urbaniste Mme DALLY MARTIN en Conseil Municipal le 7 septembre 2015 pour présenter la démarche au nouveau Conseil, une première réunion de redémarrage avec les services de l'Etat a eu lieu le 16 octobre 2015.

Une réunion de travail a eu lieu le 15 janvier 2016 pour une actualisation du diagnostic.

Les élus travaillent pour que ce document soit en adéquation avec leur vision de développement et d'aménagement du village.

Un PLU nous oblige à organiser le développement du village avec les mêmes outils que ceux qui s'appliquent à la ville, c'est une réalité quelque fois difficile à transposer.



Site de la Chapelle des Conches

Le secteur de la Route des Crêtes est un lieu très fréquenté situé sur une zone naturelle sensible dite « des Conches ».

La pratique de **feux en plein air** et de barbecues sauvages sont très fréquents en été et ils constituent un **danger potentiel pour la flore** de ce site.

Afin de préserver cet espace naturel sensible, les quatre communes concernées : Ceyzériat, Drom, Jasseron et Ramasse ont pris un arrêté au mois de juillet 2015, interdisant la pratique des feux de plein air ou de barbecues sauvages.

Cette **interdiction** s'étend sur une zone de **200 m de part et d'autre de la Route des Crêtes** sur toute sa longueur.

Les feux sont tolérés avec une grande prudence sur le barbecue situé sur le site des Conches mais seront strictement interdits en cas de sécheresse.

Cinq panneaux d'interdiction de feux ont été placés sur les lieux dont un sur la commune de Drom.



Outils de communication de la Mairie

Vaste sujet qui nous questionne souvent sur les meilleures façons de communiquer et apporter la plus juste information à l'habitant. A Drom, nous disposons du **bulletin municipal** annuel, du bulletin d'information « **le petit Dromadaire** » qui est mensuel ou en fonction des messages à faire passer à la population, bien pratique dans sa **version papier** pour celles ou ceux qui ne disposent pas de courrier électronique. Il y a aussi le site internet qui est une source d'informations administratives et structurelles importante.

Internet nous permet de transmettre des informations sur la vie de la commune, mais il est aussi nécessaire de canaliser ces informations. Le site de la commune de Drom n'est pas adapté ni dédié à la diffusion des activités du village en temps réel ; c'est pourquoi, la commission communication a ouvert une page **Facebook** pour la Commune de DROM, afin de diffuser plus facilement les actualités de la vie du village. La page se nomme : **Drom village du Revermont**.



Vous trouverez le lien sur le site internet de la Commune de Drom.

Le bulletin Municipal annuel représente un gros travail de mise en page fait par les élus. La commission communication se voit renforcée cette année par une personne extérieure au Conseil Municipal : il s'agit de Sylvie BADI qui a rejoint la commission depuis quelques semaines. Elle apporte une aide précieuse dans la traditionnelle préparation du bulletin



Association de gestion des espaces karstiques

Plus connue sous l'acronyme **AGEK**, cette association dont le siège est situé à Hautecourt Romanèche gère, sur notre secteur, les visites du tunnel de la vallée « Drom Ramasse »

Le 28 juin 2015 était signé, à la salle polyvalente de Drom, une **convention** entre les Communes de DROM, RAMASSE, VILLEREVERSURE et l'AGEK afin de clarifier l'**intervention de cette association** sur cet ouvrage.

L'AGEK présidée par Philippe VERMEIL est aussi à l'initiative de recherche sur notre sol karstique notamment sur l'étude du fonctionnement hydraulique du sous-sol.



La convention signée le 28 juin, en présence des représentants des parties, est le point de départ d'une organisation qui faisait défaut à la vue des flux de visites scolaires encadrées par l'AGEK.

Cette convention vise à définir les **modalités de gestion globale du site du tunnel** d'assèchement de la vallée de Drom & Ramasse.

Les **objectifs environnementaux** et les **modalités pratiques** de l'approche globale du site sont précisés et détaillés dans un plan de gestion, annexé à ladite convention.

Un accès sécurisé pour le tunnel sous la forme d'un escalier est encadré par la convention.

((Extrait article 5 de la convention) :

Pour favoriser la découverte du milieu souterrain par tout un chacun, en maintenant les us et coutumes locales d'utilisation du tunnel, il est décidé de ne pas clore l'accès au tunnel d'assèchement de la vallée de Drom & Ramasse.

Un accès sécurisé complémentaire pourra être créé pour répondre aux exigences de sécurité dans le cadre des prestations du gestionnaire du site. Ce nouvel accès concerne exclusivement les prestations du gestionnaire du site et ne limite en aucun cas l'utilisation de l'accès existant par les autres usagers.

Les modalités techniques et administratives de ce nouvel accès seront soumises à l'accord des 3 Communes.

La création de l'accès sécurisé sera supportée financièrement par le gestionnaire.

L'AGEK est aussi **partenaire** dans les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) de l'école de DROM. Elle aide à la réalisation d'un projet de chemin piétonnier pour l'école sur la commune.

L'AGEK propose également des **visites**, sur réservation, aux habitants de la commune.

☎ 06.28.32.50.38



Radar pédagogique, sécurité dans le village

Des **contrôles de vitesse** ont été faits dans le village durant les fêtes de fin d'année.

Ces contrôles ont pu être réalisés grâce au radar pédagogique acquis par la Communauté de Communes de Trefort-en-Revermont dans le cadre de la mutualisation des services et des moyens.

Ce radar est à la disposition des communes. Il est généralement installé sur une **période de deux semaines** par les services de la Mairie.

Un radar pédagogique est un appareil destiné à rappeler aux usagers de la route, la vitesse réelle à laquelle ils roulent. Ce dispositif a une vocation, comme son nom l'indique, pédagogique et il permet de faire prendre conscience de la vitesse de passage sans pénalisation. Il est également équipé d'un système d'enregistrement du passage des véhicules dans les deux sens avec mémorisation des vitesses.

En premier, il a été installé 2 jours les 16 et 17 décembre, pour essai, sur un carrefour à l'entrée nord du village (vers le chaudron). Ceci pour des raisons technique d'adaptation de support et de récupération des données enregistrées.



Radar entrée Nord du village

Ensuite, il a été installé à l'entrée sud du village Route du Tunnel.

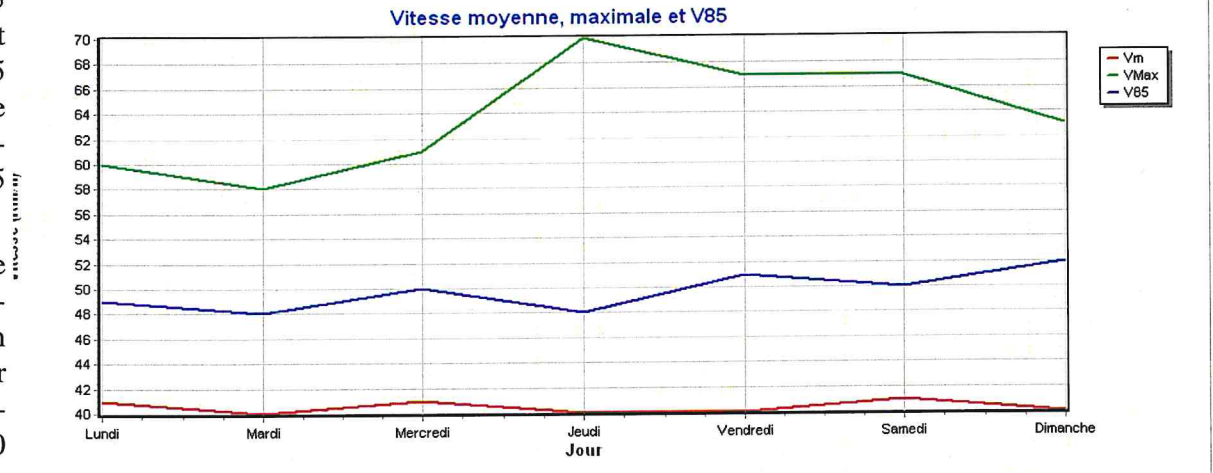
Le comptage sur les 2 semaines nous indique que 111 véhicules circulent le lundi, 162 le mardi, 150 le mercredi, 126 le jeudi, 149 le vendredi, 322 le samedi et 132 le dimanche dans les 2 sens de circulation.

Dans la phase d'essai de 2 jours carrefour nord, le radar a enregistré une vitesse de 67 km/h dans ce secteur situé en plein cœur de village. Ce qui prouve qu'il n'y a pas d'endroit judicieux pour les contrôles. Il faut balayer toutes les zones, faire le bilan et ne pas se faire des idées préconçues sur les zones à surveiller.

Pour la Route du Tunnel, sur la période du 18 décembre 2015 au 2 janvier 2016, les enregistrements nous indiquent que le V85

se situe entre 0 et 46 km/h (Le V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules).

Cela veut dire que les vitesses supérieures à 46 km/h sont à la hauteur de 15%. Une vitesse maximale de 70 km/h a été enregistrée.



Enregistrement du 18 décembre au 2 janvier (données cumulées).

Ces vitesses excessives peuvent être la source d'accident grave dans le village.

L'insécurité des piétons et des enfants qui se déplacent dans le village pour l'école est aussi soulevée. L'aménagement récent du cœur de village n'a pas apporté une réponse suffisante, à la hauteur de l'investissement. Nous devons trouver des solutions et les financements pour mettre en place les améliorations nécessaires.

Ceci questionne sur les moyens d'agir :

- **Répression** : contrôle par les forces de l'ordre et sanction en cas de dépassement de la vitesse autorisée ou du non-respect du code de la route. Le dispositif est bien sûr connu de tout le monde, mais il a le défaut de n'être que ponctuel.
- **Aménagement** : zones avec des dispositifs pour ralentir les véhicules et matérialisation des passages pour les piétons. Ces aménagements sont efficaces mais vite coûteux. La matérialisation de la traversée de piétons semble une étape intéressante dans cette recherche d'amélioration.

Si la sécurité n'a pas de prix, elle a cependant un coût. Il faut consulter et voir si ces aménagements sont compatibles avec notre budget.

La vitesse est une source d'accident, la visibilité également. Le village est **encombré par les véhicules en stationnement qui masquent les piétons**, ils peuvent aussi être la source d'accidents.

Afin de régler le souci de stationnement, il suffit pourtant d'appliquer des règles simples et de bon sens :

- Les véhicules **des résidents doivent être garés sur leur domaine respectif** ; chaque logement ou habitation disposant, dans la grande majorité des cas, d'assez de place pour cela.
- Les véhicules des **visiteurs doivent être garés sur les parkings** (place du village, pré Grandpierre, salle polyvalente) s'il n'y a pas assez de place à la maison d'accueil.

Les trottoirs ne sont pas destinés à recevoir les automobiles, mais au cheminement des piétons !

Nous constatons également que les **priorités à droite** dans le village ne sont pas respectées, pourtant elles devraient être à l'origine de réduction de vitesse de par la visibilité réduite et les règles de prudence qui s'imposent.

Espérons que l'automobiliste peu respectueux de la sécurité prenne conscience de son comportement, le jour où il redevient un piéton ...

A la demande du Maire, la Gendarmerie viendra faire des contrôles dans le village.

USINE OVADE BIENTÔT EN SERVICE :

Deux ans et demi après les premiers coups de pioche sur le site de La Tienne à Viriat, l'usine Ovade est en passe de terminer son cycle d'essais. Depuis début 2016, elle traite l'ensemble des ordures ménagères produites par les 320 000 habitants des 17 intercommunalités couvertes par Organom. Sa mise en service est prévue pour le courant de l'année.

Le process de cette usine de tri mécano-biologique/méthanisation/compostage démarre par l'accueil des déchets dans une immense fosse au-dessus de laquelle un grappin piloté par un pontier mélange régulièrement les déchets afin de les homogénéiser. Cette première étape est très importante car elle permet de repérer les premiers indésirables c'est-à-dire des encom-



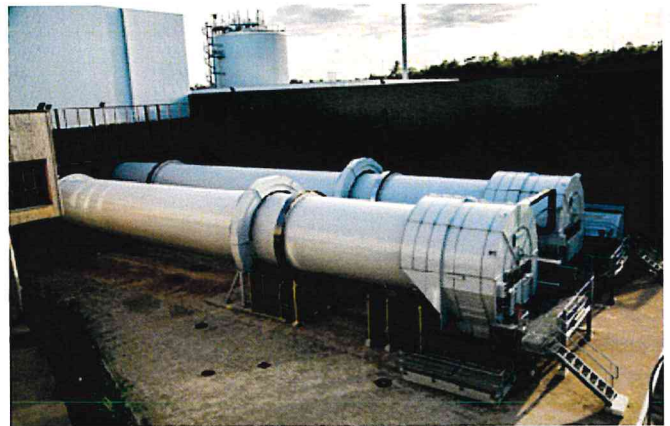
brants : poussette, matelas, draps... car il y en a encore parfois !

Le pontier va ensuite introduire les déchets dans 2 larges tubes rotatifs horizontaux situés à l'extérieur de l'usine : à l'intérieur, les sacs poubelles s'ouvrent, les déchets se mélangent et commencent à fermenter car ils séjournent à l'intérieur durant 3 jours.



Étape suivante : le tri mécanique. À la sortie des tubes, les ordures ménagères sont acheminées vers deux cribles rotatifs successifs, afin de séparer les déchets en fonction de leur taille. La ferraille est isolée grâce à des convoyeurs aimantés et les déchets inertes (cailloux, sables...) sont séparés en fonction de leur poids, sur des tables à rebonds.

La matière restante est celle qui va poursuivre le cheminement dans l'usine : la matière organique est amenée vers le digesteur pour l'étape de la méthanisation. Immense estomac, il accueille en permanence 3 000 tonnes de matière organique via une pompe qui mélange les déchets frais et le digestat (matière déjà digérée par les bactéries et micro-organismes présents à l'intérieur du digesteur). Cette étape de digestion anaérobie, c'est-à-dire sans oxygène, et à une température proche de 55°C dure une vingtaine de jours pendant lesquels a lieu la méthanisation, c'est-à-dire la production de biogaz (gaz contenant principalement du méthane, produit par la fermentation des déchets). Ce biogaz est acheminé à l'extérieur de l'usine et alimente deux moteurs qui produisent de l'électricité. Non stockable, cette dernière est revendue à EDF et part directement sur son réseau.



Le digestat (une matière noire liquide qui sort du digesteur) est traité selon un procédé nommé Sordisep®. Cette partie de l'usine est une première en France : elle consiste à séparer par voie humide la fraction organique des déchets, du verre, des cailloux, du calcaire et des déchets dits inertes. Une étape donc supplémentaire et indispensable pour produire in fine un compost de qualité et selon la norme française NFU 44051 qui sera ensuite revendu aux agriculteurs et coopératives. Mais le succès d'Ovade repose sur la qualité du tri en amont. Verre, plastiques, encombrants, piles et autres déchets nocifs ne seront jamais les bienvenus !

Pas de verre dans ma poubelle, ni de produits nocifs !

Pas de verre dans ma poubelle... Pourquoi ?

Pour que l'usine Ovade fonctionne de manière optimale : pas de matière abrasive qui viendrait endommager les tapis de tri.

Pour que l'usine Ovade produise de l'électricité à partir du biogaz issu de la fermentation des déchets organiques (déchets qui sont séparés lors de l'étape de tri mécano-biologique).

Pour que l'usine Ovade produise du compost de qualité, sans éclats de verre, destiné à l'agriculture.



Et les produits nocifs, je les porte à la déchèterie !

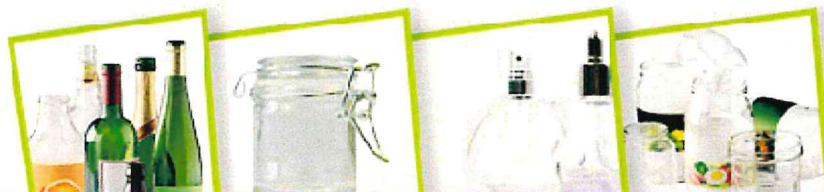
Les produits nocifs sont préjudiciables à la qualité du compost et à sa réutilisation sur les sols. Il est donc impératif de ne pas les mêler aux ordures ménagères.

Sont concernés : ampoules, piles, produits de bricolage, de jardinage, produits ménagers...

Le verre : j'en fais quoi ? Rappel des consignes de tri

- ⇒ Bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre... => à trier et à déposer dans les colonnes de tri du verre pour être recyclés.
- ⇒ Verre à boire cassé, mais aussi vaisselle cassée, vitres, ampoules... => à porter à la déchèterie (gravats et/ou encombrants).

Pas de verre dans ma poubelle



**BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE :
À TRIER ET DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI DU VERRE**

Pourquoi faut-il recycler le verre ?

- ⇒ c'est un matériau noble qui se recycle indéfiniment et qui est facile à identifier donc à trier.
- ⇒ c'est un énorme gaspillage de le jeter dans les ordures ménagères, notamment en terme de poids et de volumes transportés inutilement.
- ⇒ nous évoluons vers un traitement toujours plus fin de nos déchets ménagers.



**VAISSELLE, VITRAGE, AMPOULE :
À PORTER À LA DÉCHÈTERIE**

Grâce à vous, le compost est de qualité sans éclats de verre et l'unité de méthanisation des ordures ménagères Ovade est préservée.

MERCI !

VOIRIE

Programme 2015

A la demande de la commission voirie de la commune, la CCTER a réalisé les travaux suivants :

- **Chemin des Bourbouillons** : enrobé et canalisation des eaux pluviales.



- **Route Hector Caillat** (direction Ramasse le haut) : les faïençages ont été traités en 2014. Un enduit imperméabilisant a été réalisé en 2015. Ce traitement permettra de prolonger la durée de vie de cette route dont la réfection datait de 1991.
- Un **programme de point à temps** a été réalisé ; il consiste à boucher les trous en formation avec de l'enrobé à froid et/ou un coulis qui permet de maintenir nos routes en bon état. Cette année ces opérations ont concerné : la montée des Vignes, le Chemin des Pierres, le Chemin du réservoir, le Chemin de l'Enclos, la descente du Cabasson et la rue du Canal.

Elagage



Le programme d'élagage a concerné les chemins suivants : Chemin de Javernaz, Chemin du Réservoir, Chemin des Pierres, Chemin en Barment, Chemin de Moine Avar.



PROGRAMME CULTUREL DE LA CCTER

Service culturel de la CCTER

Le service culturel de la CCTER proposera une programmation mettant en scène des **artistes habitants sur le territoire**.

Une date par mois sera présentée entre Février et mai 2016.

Ces événements culturels présents dans différents lieux du territoire pourront revêtir différentes formes : expo, concert, performance, projection et mettront en avant la mixité artistique : mélange des arts, rencontre entre différentes disciplines.....



Chorale inter'Val et chœur d'enfant

La CCTER propose l'enseignement d'une pratique vocale collective au travers la **chorale Inter'Val** de la CCTER. La chorale accueille une cinquantaine de choristes et offre un répertoire divers et varié. Elle est dirigée par Aline JOANNON, chef de chœur.

Création d'un chœur d'enfants : Participer à un chœur d'enfants permet de développer sa sensibilité, l'écoute de soi et des autres, maîtriser le geste vocal, découvrir un répertoire adapté, appréhender son corps dans l'espace. Porté par un projet artistique fort, le chœur d'enfants sera ouvert sur l'extérieur et offrira la possibilité de se produire en concert, de créer des liens avec d'autres chœurs ou artistes.

Ce chœur s'adresse aux **enfants de 7 à 11 ans** ; les répétitions ont lieu tous les **lundis à 17h à la mairie de Trefort**.

Pour tout complément d'information, contactez le service culture au 04.74.42.38.40.

OPÉRATION « DIS-MOI DIX MOTS »

A l'occasion de la **semaine de la langue française et de la francophonie**, du 7 au 12 mars 2016, l'Espace-jeunes de la CCTER a choisi de participer au dispositif national **DIS-MOI DIX MOTS**, en collaboration avec quatre bibliothèques de la CCTER.

La soirée de lancement a eu lieu le 10 octobre à Simandre-sur-Suran, en collaboration avec le groupe «Ailleurs Inattendus» dont Hélène Peronnet, de Drom, fait partie.

Le **premier atelier d'écriture s'est déroulé à Drom**, le 13 novembre à la salle polyvalente, en compagnie de Gaëlle Minisini, animatrice de l'Espace-jeunes, Roland Fuëntes, écrivain, Marlène Peronnet et Sylvie Badi. Les jeunes étaient au nombre de huit, âgés de dix à quatorze ans, quatre garçons de Drom, un de Treffort, un de Montmerle, une fille de Simandre et une de Corveissiat.



Le but de ce premier atelier était de **travailler sur la signification de trois mots** sélectionnés parmi les dix imposés, issus de différents pays francophones. Après la lecture de quelques extraits du livre de Henry Michaux « Ailleurs », Roland Fuentès a lancé l'atelier avec trois mots : « chafouin », « champagné » et « dépanneur ». Après la découverte des définitions de ces mots, chaque jeune a pu travailler sur l'écriture d'un texte contenant au moins l'un des trois. Grâce à leur participation active et autour des quelques pizzas que Gaëlle s'est chargée d'apporter, cet échange s'est avéré très bénéfique. En effet, à la lecture des textes écrits, chaque jeune a su faire preuve d'un talent de narrateur très imaginaire mais aussi comique.



Trois autres ateliers ont eu lieu à Corveissiat, Treffort et Chavannes-sur-Suran.



A la clôture de ces ateliers, **le samedi 12 mars 2016**, les textes seront présentés au public en musique en collaboration avec Les Percussions de Treffort à la **salle des fêtes de Treffort**.

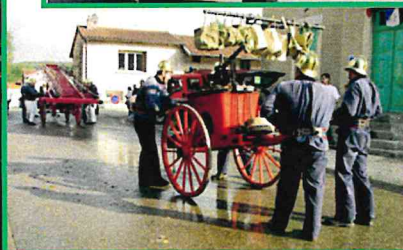
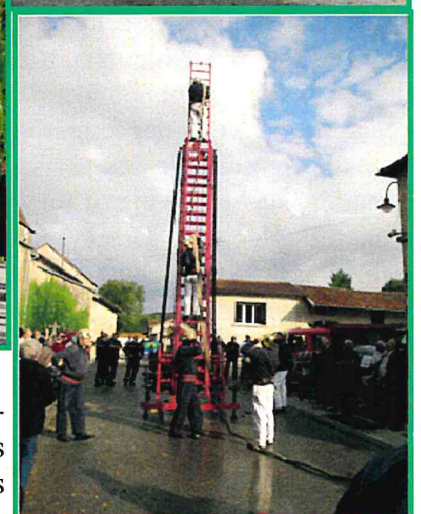
Les jeunes participants vous attendent nombreux à la représentation.

FÊTE DE DROM 2015

Comme chaque année, la fête a eu lieu le dernier week-end de septembre : le 26 et 27, pour la Sainte Thyrse. Cette année, les sapeurs-pompiers du CPI de Drom ont participé activement à cette manifestation, 2015 étant l'année des 150 ans de la compagnie. A cette occasion, le village s'est transformé pour deux jours en musée dédié aux pompiers, avec d'anciens véhicules, du vieux matériel, dont la première pompe à bras de Drom datant de 1866.

Le samedi, la vente des galettes réalisées dans la nuit, marquant le début des festivités. En soirée, un concert avec le groupe *October* enflam-mait la place.

Le dimanche matin, la messe annuelle fut célébrée à l'église. L'après-midi, le défilé composé de véhicules anciens de pompiers, de différents chars des associations, animait le village avec la Fanfare de la musique départementale des Pompiers de l'Ain.



Différentes activités proposées aux spectateurs se tenaient sur la

place, toboggan gonflable, pêche à la ligne, crêpes de l'Age d'Or, tartes, buvette, démonstration d'un exercice d'incendie... Et tout cela avec le beau temps.



D
R
O
M

ENTREPRISES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ A DROM

Activité économique locale

Activité industrielle

L'entreprise MGP, créée en 1999 par Xavier PONCET est spécialisée dans l'usinage sur toute sorte de matière (inox, acier, bronze, laiton, plastique etc...) sur machine à commande numérique. Elle fabrique aussi bien des pièces prototype que des grandes séries.



Elle emploie 7 personnes dont trois emplois familiaux
<http://www.mgponcet.com>

Activité artistique et artisanale

La galerie Steel propose des articles d'ébénisterie d'art avec des pièces uniques et originales conçues et fabriquées par Tony et Margareth ainsi que des tableaux de Margareth.



www.galerie-steel.com

Travaux intérieurs « Tof Peinture »

Christophe Michaud, artisan, réalise tous les travaux intérieurs : peintures, revêtements.

Tof Peinture
 06 21 34 08 79
michaud.tof@gmail.com



Activité agricole

L'activité agricole reste la 1^{ère} activité économique de notre village ; elle assure une activité productive et participe à l'entretien de nos paysages.

4 exploitations agricoles modernisées sont implantées sur notre commune : GAEC des Dolines, GAEC des Landes, EARL des Teppes et EARL du Levant.



Avec près de 300 vaches, ce sont quelques 2,1 millions de litres de lait qui sont produits et transformés dans notre fromagerie à comté.



La fromagerie emploie 6 personnes et a accueilli en 2013 de nouveaux fromagers : Aurélie Pitton et Aurélien Perret.

Commerces ambulants à Drom

La pizzeria ambulante CUP'AIN, est présente le vendredi soir de mai à octobre.

Jean-Louis BERT tient son banc de légumes le vendredi soir.

Leurs stands ont été déplacés cette année sur le parking du presbytère afin de faciliter et sécuriser l'accès à ces commerces. Cela permet aussi de créer un lieu de convivialité pour déguster une pizza.



En plus de ces vendeurs itinérants, il y a aussi les vendeurs ambulants qui font leur tournée avec un camion sur la Commune.

Le boulanger :

Dimitri DUNAND fait sa tournée sur DROM les mardis et vendredis entre 11 heures et 12 heures.

L'épicier : POPEYE A DOMICILE

L'épicier M.LAGIER Patrice fait sa tournée sur DROM le jeudi après-midi. Il propose des produits frais, de l'épicerie ainsi que des boissons et des produits d'entretien.

La coiffeuse :

Depuis l'automne dernier, Vanessa Bal installe son salon de coiffure itinérant. Son « camion de coiffure » vous accueille plusieurs fois par mois. Son calendrier de présence est transmis par le « petit dromadaire ».

Contacts :

Boulangier : Dimitri DUNAND

☎ 06.62.93.92.49

Epicier : Patrice LAGIER

☎ 06 81 13 09 51 ou patrice.lagier@orange.fr

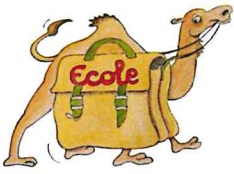
Maraîcher : Jean-Louis BERT

☎ 06.88.96.12.41 ou jardindejeanlouis@orange.fr

Coiffeuse : Vanessa BAL

☎ 06.76.82.63.91

ÉCOLE



En cette année 2015, encore une foule d'activités pour les Dromignons.

Tout d'abord, les élèves ont rencontré l'auteur du roman « Derrière la cascade » Laetitia Pettini. Cette histoire raconte les aventures de petits Dromiers ; de quoi intéresser les Dromignons ! Durant cette rencontre, les élèves ont pu poser des questions sur le processus créatif d'un roman.



En février, les enfants ont financé une sortie ski de fond avec l'argent récolté lors de la vente de couronnes de Noël. Au programme de cette journée : balade sur les pistes, luge et bataille de boules de neige.



A partir de mars, remise en culture du jardin. Les Dromignons ont innové cette année, avec le paillage et le compostage.

Comme de coutume les élèves ont mis l'écologie au cœur de la vie de l'école. Ils ont obtenu pour la troisième année consécutive le label éco-école qui est venu récompenser le travail engagé sur le thème de la biodiversité. Avec l'aide de la F.R.A.P.N.A des abris à insectes, oiseaux et chauves souris ont été fabriqués et installés, améliorant la biodiversité de l'école. Nous faisons cette année partie des 478 établissements labellisés en France. Cette labellisation a été fêtée à l'automne avec une soupe fabriquée à partir des légumes du jardin, offerte à tous les habitants.

Notre projet de chemin buissonnier (chemin de randonnée partant de l'école) suit également son cours. Nous avons maintenant fini de déterminer le tracé. La réalisation du topo guide est en cours. Pour tout ce travail nous avons été aidés par l'association de randonnée l'étoile du Revermont et l'U.S.E.P.

En avril, les Dromignons ont joué leur traditionnelle pièce de théâtre. Cette année l'histoire narrait les aventures de moult prétendants rivalisant d'audace pour conquérir le cœur de la Princesse Ki. Les fous-rires ont été au rendez-vous !

En juin, grande nouveauté avec le marché des connais-



sances. Durant celui-ci ce sont les enfants qui ont appris aux adultes : nourrir un chien, reconnaître des odeurs, tirer avec un ballon au dessus d'un fil, cuisiner des roses des sables ; reproduire un modèle en légo, reculer avec une remorque de tracteur, sceller un cheval, faire des sauts en GRS et jouer la comédie. Gros succès pour cette première qui devrait en amener bien d'autres...



Cette année, encore un gros travail en musique sous la férule de Didier Jouanon. Les Dromignons ont encore impressionné leur nombreux public, lors d'un spectacle mêlant percussions et chants.



Les Dromignons ont ensuite quitté leur verte campagne pour la grande ville : direction la capitale. Durant ces deux jours, visite du centre de Paris, la tour Eiffel et les merveilles de Versailles. Une grande et belle aventure pour tout le monde !

Enfin, en cette fin d'année, c'était le moment pour les 6 CM2 de quitter leur classe unique. Ils ont reçu le traditionnel dictionnaire offert par le Sou des écoles et un CD personnalisé offert par le maître avec un recueil de leurs productions.



Enfin l'année s'est terminée avec le marché de Noël organisé par le sou des écoles. Les élèves ont encore fait un tabac avec leurs couronnes de Noël fabriquées par leurs soins et ceux des parents. Il y a également eu le traditionnel repas de Noël à la cantine.

REPAS DES ANCIENS

C'est le samedi 14 novembre que nos anciens se sont retrouvés au restaurant « Chez Tissot » à Simandre-sur-Suran pour le traditionnel banquet offert par la municipalité.

Une tablée de 23 personnes, composée des anciens âgés de 70 à 95 ans, des membres du Centre Communal d'Action Sociale, prenait place en ce lieu. C'est à cette occasion que Nicole Caillat a rejoint le cercle des anciens. La photo souvenir ainsi qu'un bon repas copieux les entraînaient dans une ambiance fanfaronne. De coutume, la doyenne Simone Carrier, 95 ans, et Rolande Guillemot, 90 ans, ont chanté pour le plus grand plaisir de tous. Maurice Bonnet, défendant la gente masculine a fait l'honneur de sa voix de Ténor. Un quizz sur Drom entre deux équipes définies par les accompagnateurs réveillait ainsi les souvenirs de tous, sur l'histoire du village, son école et ses inondations... Chacun a pu apporter ainsi quelques points à son équipe.

Pour clore le repas, chaque convive a pu déguster une assiette gourmande, et c'est avec un petit verre de pétillant que chacun s'est souhaité bon retour.



PETIT QUIZ

Un bel exemple de réhabilitation de dépendances fait à Drom en 2015.

Mais c'est où ? Prenez la Montée des Vignes et vous verrez....

Bravo au propriétaire qui a réalisé les plans et à l'entreprise qui a effectué les travaux. Cela contribue grandement à l'amélioration de notre cadre de vie.

Le propriétaire remercie au passage les riverains de leur patience à l'occasion des gênes à la circulation occasionnées lors des travaux.



LECTURES COMMUNES

Pour la 5^{ème} année consécutive, un moment de lecture et de partage s'est déroulé le samedi 31 octobre à la salle polyvalente, dans le cadre des lectures communes, organisées par l'association des maires ruraux de France, en compagnie de **Laëtitia Pettini** qui présentait son premier livre pour la jeunesse « **Derrière la cascade** ». L'intrigue menée par trois enfants, se passe à Drom. La présentation originale en musique avec Florent Pettini (son mari) à la guitare, a séduit le public. Une énigme sous forme de **poème** a permis à chacun de découvrir un des personnages de l'histoire. Laëtitia Pettini s'est ensuite consacrée à une séance de dédicaces.

De nombreux enfants déguisés à l'occasion d'Halloween étaient présents à cette rencontre conviviale qui s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'un bon saladier de friandises.



Poème de l'énigme

Le soir où la lune est pleine
 Ecarte-toi de son chemin
 Pense à l'étoile du matin
 Et tu me trouveras sans peine
 Tu fixes ton regard
 Imagine la rose fermée
 Tu t'approches du mouton apeuré
 Prouve que ce n'est pas par hasard
 Retrouve le chemin des rêves
 Invite ce blond garçon
 Ne cherche pas la raison
 Caresse la rose et sa sève
 Et enfin, j'apparaîtrai...

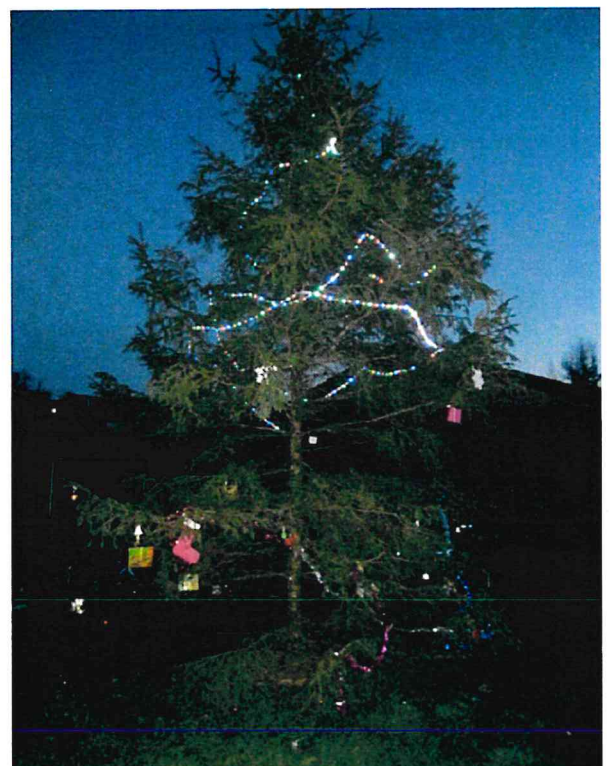


SAPIN PARTICIPATIF

Les personnes qui ont contribué à la **décoration participative** du sapin sur la place du chaudron sont **remerciées**. Le sapin provient de l'éclaircie de la plantation communale « Sur les Cheaux ».

Cette plantation se situe sur la crête de la montagne à l'ouest du village, en limite avec la Commune de Jasseron. Il a été coupé, transporté et installé par les élus (merci à eux).

Les décorations qui ont été apportées ont toutes été conservées lors du démontage. Si des personnes souhaitent récupérer les leurs, il suffit de s'adresser à la Mairie.



UN CHASSEUR D'ORAGES À DROM

Savez-vous que tout près de chez vous veille un chasseur d'orages ?

Un chasseur d'orages ?

Oui vous avez bien lu. Depuis 2013, Loïc Pres-ti habite à Drom. Passionné depuis l'enfance par les orages, Loïc a toujours été fasciné par ce phénomène météorologique. Enfant, il regardait souvent par la fenêtre dans le ciel les éclairs, et parfois la foudre, qui le stressaient mais surtout faisaient monter en lui l'adré-naline nécessaire pour aller plus loin dans son besoin de connaissances. Entre 2006 et 2007, poussé par un ami, il s'est lancé dans la photographie de foudre et d'orage en sillonnant les routes de France.

Au fil des années, il a équipé son 4X4 du matériel nécessaire, entre autre un bolteck (détecteur d'impact de foudre) qui lui permet de situer au mieux l'endroit où aura lieu l'impact de la foudre pour intercepter l'orage. Ce qui lui permet de se préparer pour un mitraillage photographique.

A quoi cela lui sert-il ? Pour faire joli ? Pas seulement pour apprécier les belles images, mais aussi pour étudier, pour en savoir plus sur ces phénomènes qui nous surprennent un peu plus tous les jours. Et le seul moyen d'en apprendre plus est de prendre le temps d'étudier quelques dixièmes de secondes de foudre figée sur une photo, ce qui est impossible à l'œil nu en si peu de temps.



Différentes couleurs d'éclairs existent indiquant des niveaux et des états météorologiques tous différents suivant la pollution, l'humidité, les poussières,... etc.

La foudre étant aléatoire suivant les conditions du moment. Sur les cartes détaillées utiles aux chasseurs d'orages, sont indiquées les cellules naissantes qui amènent à un point précis. C'est ainsi qu'au volant de son véhicule avec son autocollant « Chasseur d'orage » à l'arrière, Loïc se déplace d'un point à un autre pour être toujours prêt au plus près.

De nos jours, il y a de plus en plus de phénomènes d'orage et de tornade, d'impacts de foudre, les champs magnétiques étant de plus en plus nombreux en raison de constructions modernes de plus en plus conséquentes et de l'agrandissement des villes.

Être chasseur d'orages demande une patience sans limites. Parfois des heures et des heures d'attente pour obtenir un cliché qui permettra d'étudier, de comprendre la nature et l'évolution de la planète.

Loïc souhaite aussi partager cette passion en réalisant des expos photos, mais aussi des rencontres dans les écoles, pour sensibiliser les enfants aux risques liés aux orages.



Il vous est possible aussi d'acquérir les photos de Loïc qu'il met en vente pour rembourser ses frais.

Lorsque vous croiserez Loïc le chasseur d'orages, sur une route, sur un chemin, ou même dans un champ, n'oubliez pas qu'à ce moment-là, l'orage n'est pas loin, et que le chasseur veille ! Réservez-lui bon accueil et écoutez ses conseils !

Son groupe Facebook :



Chasseurs d'orages du Mont-July



CINÉMA RURAL NUMÉRIQUE : UN BON INVESTISSEMENT !

Alors que les diffuseurs étaient définitivement sortis de l'ère de l'argentique, l'association s'était trouvée contrainte de ne projeter que des films moins récents. En effet, à l'ère du numérique, plus aucun nouveau film n'était désormais accessible avec les bobines traditionnelles. Alors, en 2014, pour son 30^{ème} anniversaire, le Cinéma rural itinérant Bresse Revermont s'est « offert » un beau cadeau : l'association s'est dotée d'un nouvel équipement qui permet désormais



de projeter des films très récents en qualité numérique, en son stéréo complété par un caisson de basse, gérés par ordinateur. Le passage au numérique apportant non seulement un niveau de qualité (d'image et de son) équivalent aux salles professionnelles, mais aussi une programmation au plus près de l'actualité cinématographique, avec projection des bandes annonces des prochains films.

L'opération a représenté un investissement de 76 000 €T.T.C. ; les aides obtenues par le CNC (Centre National de la Cinématographie et de l'image animée), la Région Rhône Alpes, le Département de l'Ain, le SFEIC (Soutien Financier de l'Etat à l'Industrie Cinématographique) et la réserve parlementaire du député Xavier Breton (et l'investissement des bénévoles !) ont permis de maintenir le tarif des entrées à 3 €(et 1,50 €pour les moins de 14 ans) . . . et toujours un tirage au sort pour gagner une place gratuite ou l'affiche du film !

Le public a alors repris goût aux grands écrans des petits villages de Bresse et de Revermont qui, après une baisse lors de la dernière saison en bobines argentiques, a retrouvé un niveau de fréquentation supérieur à auparavant. Ainsi, le regain d'attrait pour le 7^{ème} art a été plus que significatif avec une progression de 167 % d'entrées en plus par rapport à l'année précédente. Pour l'ensemble du circuit (16 communes, et 83 bénévoles)**, la progression dépasse les 182 %, malgré quelques séances annulées.

Saison	Entrées	
	DROM	Total circuit
2012/2013	133	4 441
2013/2014	69*	2 618
2014/2015	184	7 394



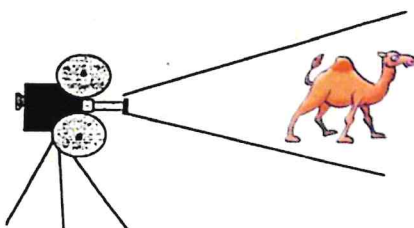
** 2015/2016 voit le retour, dans le circuit, de St Etienne du Bois, 17^{ème} commune

* : sur 13 films au lieu de 14

A Drom, la 14^{ème} saison vient de démarrer avec la même équipe de bénévoles (après un léger remaniement en 2014, lors du passage au numérique : deux départs et une arrivée) : Marie-Thérèse Genin, Isabelle Poncet, Martine Vicard, Maud Brochard, Jean-François Jagu et Daniel Brochier se chargent de l'organisation de ces soirées ciné (affichage, logistique, projection).

Il est désormais possible de s'inscrire pour recevoir, par courriel, les informations sur les prochaines séances (dates et programmation).

Bien sûr aussi, on peut encore apporter son coussin, son siège préféré . . . voire son édredon et son oreiller !



SAPEURS POMPIERS

LES POMPIERS DE DROM : 150 ANS DEJA !

Un peu d'Histoire



Pour les pompiers, 2015 aura marqué le 150ème anniversaire de leur présence sur la commune. Ainsi, le 9 juin 1865, sur papier à en-tête de l'Empire Français, l'arrêté de M. le Préfet de l'Ain stipule : *« Une subdivision de Compagnie de sapeurs-pompiers de la garde nationale sera formée dans la commune de Drom pour le service des*



incendiés et le service d'ordre et de sûreté » ; il en fixe l'effectif à 33 hommes (1 sous-lieutenant, 2 sergents, 4 caporaux, 1 tambour et 25 sapeurs-pompiers).

En effet, tout juste six mois plus tôt, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1864, un terrible incendie a « tellement mis les habitants de la commune dans la terreur que tous disent (au maire) d'aviser au moyen de doter la commune d'une pompe à incendie ». D'ailleurs, en moins de dix jours, le 18 décembre 1864, une souscription avait déjà récolté la somme de 560 francs de la part de 100 donateurs (probablement la totalité des foyers du village, qui devait compter environ 450 habitants). L'acquisition d'une pompe est alors décidée dès le 05 janvier 1865 par le conseil municipal.



La compagnie est formée le 09 juillet 1865, et placée sous le commandement du sous-lieutenant Hippolyte Carrier.

Il faut attendre le 1er juillet 1866 pour voir arriver la pompe, acquise, avec ses accessoires, aux établissements Loizeau, à Bourg en Bresse, pour un montant de 1 999 francs. Puis, pour la ranger, un local est construit en 1867/1867 (pour 555,30 francs), qui sera démoli en 1987, lors des travaux d'agrandissement de la salle polyvalente.



L'ancien local des pompiers (de 1866 à 1987)

Pour mémoire, tous ces investissements ont été réalisés pendant le long, laborieux et coûteux chantier du tunnel ! (1859/1869)

Interventions, formations, promotions . . .

Du côté opérationnel, 2015 aura connu 15 interventions (2 secours à personnes, 2 accidents sur la voie publique, 3 incendies et 8 opérations diverses).

Les volontaires se sont aussi entraînés et formés lors de manœuvres, dont deux avec le C.S. du Suran (Centre de Secours). Par ailleurs, deux sapeurs ont validé des formations individuelles : Nicolas Paubel et Loïc Presti, qui se sont vu remettre leurs attestations de « prompt secours » lors de la fête de la Ste Barbe.



Exercice avec le Centre de Secours



Lors de la même cérémonie, plusieurs sapeurs ont aussi été mis à l'honneur pour 25 années d'engagement : Michel Guillot et Xavier Poncet ont ainsi reçu la médaille de vermeil, et Eric Bonnet, qui a quitté la compagnie, s'est vu remettre un cadeau.



1989

2015



Deux promotions sont aussi à noter :

Michel Guillot a été promu Caporal-Chef, et Fabien Messon est devenu Sergent.

... Animation !

150 ans : un tel anniversaire se devait d'être célébré ! La grande famille des soldats du feu avait donc prévu de se retrouver trois fois pour partager l'événement avec amis et population.

Début juin, comme un clin d'œil à l'Histoire, ce sont les **anciens** pompiers du secteur du CS de Treffort qui ont commencé les festivités. Leur rencontre annuelle s'est alors déroulée à Drom, avec la complicité de l'amicale et cette quatrième édition a battu le record avec plus de cinquante participants. C'était aussi l'occasion, pour tous, de rappeler la mémoire du lieutenant Daniel Carrier, décédé il y a juste dix ans et dont l'implication dépassait les limites de ce territoire.

Le temps fort de l'année devait se dérouler **fin septembre**, jumelé avec la **fête patronale** de St Thyse, l'amicale assure une animation depuis bientôt 45 ans.

Avec les traditionnelles tartes et le concert où October déchainait l'ambiance, une **exposition** de matériel « à travers les âges » était proposée grâce à l'aimable participation de **La Remise 01**, association en charge

du **Musée départemental des Pompiers de l'Ain**. Le lendemain, le défilé réunissait pas moins de 120 participants avec l'apport de forces extérieures : la **Musique départementale des Pompiers de l'Ain**, la **section de JSP** de La Vallière (Jeunes Sapeurs Pompiers), le **Centre de Secours** du Suran avec tous ses véhicules (ou presque : l'ambulance venant d'être appelée en intervention), le **Musée départemental** . . . et le **CPI de Drom** (Corps de Première intervention), avec sa pompe de 1866 et son camion actuel !



Enfin, le clou du spectacle permettait de se replonger dans l'ambiance des secours d'antan. En effet, dans leurs tenues d'un autre siècle, les pompiers de Drom et ceux du musée unissaient leurs efforts et leurs matériels, en faisant appel à la solidarité du public. Une chaîne humaine se mettait alors en place pour apporter de l'eau à la pompe à l'aide des seaux en toile pendant que la grande échelle, dételée, était déployée par six sapeurs. Une fois le tuyau de toile hissé à huit mètres de hauteur, la pompe était actionnée à la force des bras et un jet puissant était rapidement obtenu au bout de la lance sous les applaudissements de la foule.



Début décembre, pompiers et amicalistes cloturaient cette année entre eux en honorant Ste Barbe, les pompiers à l'honneur ce jour-là . . . et leur 150 ans de présence au service de la population.

Puis un quatrième rendez-vous s'est rajouté **mi décembre**. La première « **Vague des associations** » visait à saluer l'action associative sur les territoires de Bresse et Revermont en mettant en avant celles qui avaient fêté un anniversaire dans l'année, au cours d'une soirée parrainée par Lionel Nallet, capitaine (bressan) du XV de France.

Doyenne du lot, la compagnie des pompiers de Drom a alors répondu à l'invitation : la moitié de l'effectif de l'amicale était présent, en tenue d'intervention de 2015, mais aussi de 1865, avec la pompe à bras venue aussi célébrer cet événement. Représentant la septième génération consécutive de volontaires au service d'une même cause, Anthony Poncet, co-président de l'amicale, recevait alors, pour la compagnie, la médaille de l'Assemblée Nationale remise par le député Xavier Breton.



RÉTROSPECTIVE 2015



10/01/2015—Vœux de la municipalité



17/01/2015— Fondue du Sou des Ecoles

08/01/2015
Hommage aux victimes
des attentats de Paris



7/02/2015 – Elagages arbres école



26/02/2015 – Conseil communautaire



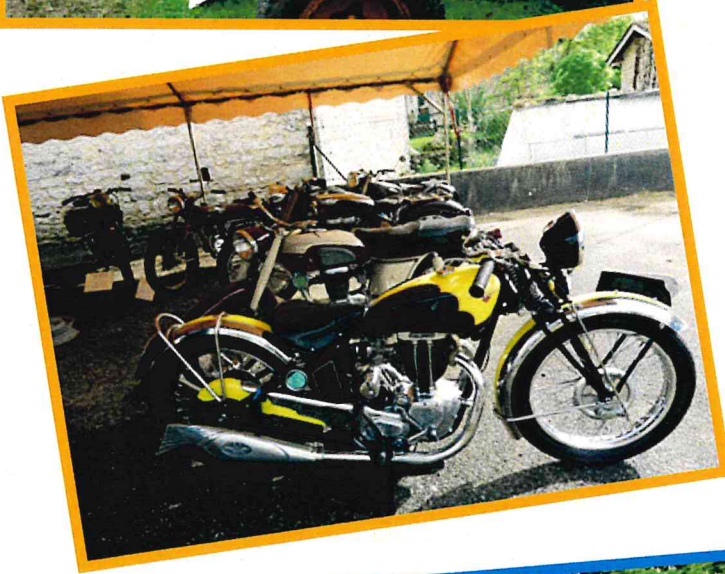
10/04/2015 – Représentation de l'école



12/04/2015 – Passage de la petite Bisou



2/05/2015
22^{ème} bourse
d'échange de
l'ARCMA



8/05/2015 – Cérémonie au monument



29/05/2015 – Réunion instituteurs



30/05/2015 Galettes de l'Age d'Or



05/06/2015 – Marché des connaissances



12/06/2015 – Spectacle des Dromignons



03/07/2015 - Vive la 6^{ème}

16/07/2015
Jeudis du Revermont
« Flagada swing »



31/07/2015 – Accessibilité salle polyvalente

26 & 27/09/2015
Fête de Drom



2/10/2015 - Mise en place du drapeau Eco-Ecole



11/10/2015 - Course des Radieuses



30/10/2015 – Lectures communes



11/11/2015 - Cérémonie au monument



13/11/2015 – « Dis-moi dix mots »



14/11/2015 – Banquet des anciens



16/11/2015
Hommage aux
victimes des
attentats de Paris



4/12/2015 Marché de Noël



17/12/2015 - Repas de Noël de l'école



DATES À RETENIR



Janvier

Samedi 30 : Fondue du Sou des Ecoles

Mars

Samedi 19 : Formation aux 1^{ers} secours

Samedi 26 : Banquet des classes en 1 et en 6

Dimanche 27 : Passage à l'heure d'été

Avril

Dimanche 10 : Grande Bisou (9 H 30-10 H 15)

Petite Bisou (10 H -10 H 45)

Vendredi 8 : Spectacle de l'École

Mai

Dimanche 1^{er} : 23^{ème} bourse d'échange de l'ARCMA

Dimanche 8 : Cérémonie au monument

Dimanche 29 : Triathlon de Bourg-en-Bresse
(traversée de Drom de 14 H à 17 H)

Juillet

Judi 21 : Concert au lavoir, jeudis du Revermont

Septembre

Vendredi 16 et samedi 17 : Rallye du Suran

Samedi 24 et dimanche 25 : Fête de Drom

Octobre

Samedi 1^{er} : randonnée des donneurs de sang

Dimanche 29 : Passage à l'heure d'hiver

Novembre

Vendredi 11 : Cérémonie au monument

Samedi 19 : Tartiflette de l'ADMR

Décembre

Dimanche 4 ou 11 : Ste Barbe

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ambre PERRET

née le 19 janvier 2015



Antonin GUELHO

né le 12 août 2015

Simon BERTHIER

né le 5 octobre 2015



Zayan RUDELIN

né le 5 novembre 2015

Maud SEVE VUATTOUX

née le 23 novembre 2015



Mariage



Nicolas PAUBEL et Cécile Page

le 23 mai 2015

Bertrand CHAFFANEL et Sandrine GUERRY

le 11 juillet 2015

Eric CHEVENNEMENT ET Lucie BONNET

le 12 septembre 2015

Décès

Marcel RAFFIN le 8 janvier 2015



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE DROM

La découverte des Dombes en calèche pour finir la saison 2015 du "club de l'âge d'or de Drom" a ravi tous les membres participants à cette sortie avec un arrêt au restaurant "les Platanes" à La Chapelle du Chate-lard.

Les crêpes lors de la fête du village, animée par les pompiers, ont eu un franc succès : merci.

On vous attend le 22 mai pour la vente de nos tartes au feu de bois.

Si vous le désirez, venez nous rejoindre tous les mercredis salle polyvalente à 14 heures.

Alain FELIX, Président



LE FLEURISSEMENT

En ce début d'année 2015, cela faisait presque un an que le Comité du Fleurissement de Drom se trouvait sans présidence. Un appel à candidature fut lancé auprès de la population afin que celui-ci continue de vivre.

Huit personnes, ayant répondu à cet appel, se sont réunies avec Mr le Maire. Cette petite assemblée s'est penchée sur les questions : « Faut-il maintenir le comité ou bien l'arrêter ? Et faut-il laisser la municipalité gérer seule le fleurissement du village ? »

La décision fut prise, le comité sera maintenu pour au moins une année. Son prolongement sera décidé lors du bilan de fin d'année, au printemps 2016. Isabelle Pon-

cet, est alors élue secrétaire, Marie-Thérèse Genin trésorière, Michèle Blatrix prend la présidence. Et voilà le comité reparti pour une année !



Avec les premières plantations de mai, le village a pu retrouver sa parure estivale. Un roulement pour l'arrosage fut établi en 3 équipes : une pour l'entretien des fleurs à la croix, une autre pour la place, et une 3ème pour la salle polyvalente et la petite place. Le chaudron est géré par tous. L'été caniculaire a mis les bénévoles à rude épreuve, et du courage, il leur en a fallu pour sauver les plantations.

Début octobre, des pensées et des bruyères vinrent remplacer les fleurs d'été, permettant ainsi à notre petit village d'entrer doucement dans la période hivernale.

Le comité de fleurissement lance donc à nouveau pour l'année 2016 un appel auprès des habitants



SOU DES ECOLES

Comme chaque année, le Sou des écoles, qui regroupe une vingtaine de parents, a organisé différentes manifestations en vue de financer principalement le prochain voyage scolaire prévu en 2016 (classe de mer).

Pour cela, le Sou des écoles a tout d'abord organisé sa traditionnelle fondue au comté (de DROM bien sûr !!) accompagnée d'une tombola où de nombreux lots étaient à gagner.

Puis les enfants de la classe nous ont prouvé (si certains en doutaient encore) leur talent de comédiens en herbe. Les nombreux spectateurs ont pu ensuite, se retrouver autour d'un apéro préparé par les parents, avant de repartir avec un repas plus consistant sous la forme d'un plat à emporter, un succulent plat réunionnais: le rou-gail saucisses !

Lors de la St Thyrese, le Sou des écoles était une fois de plus présent. Les enfants, baptisés pour l'occasion les "Pompignons", défilaient sur un char qu'ils avaient décoré, avec l'aide des parents, pour animer les 150 ans du CPI des pompiers de Drom. Un grand nombre de visiteurs se sont alors rassemblés autour de la buvette tenue par le Sou.

Enfin, la 2ème édition du Marché de Noël a eu lieu le 4 décembre et a rencontré un franc succès à l'instar de la première édition !! Les habitants et visiteurs venaient alors se réchauffer autour d'un vin chaud, de crêpes et tartines de fromage fort....

Merci à tous les parents pour le temps investi, au maître Mr Turpin pour son implication, à Pascale Borget pour sa disponibilité et ses idées, au Maire pour son soutien.

Merci aussi à tous les bénévoles qui interviennent lors des activités périscolaires et aux indéfectibles participants ! Grâce à tous, ensemble, nous pouvons garder cette inestimable classe unique par laquelle beaucoup d'enfants sont passés et ont grandi !



MUSIKAR

Musikar est une école de musique associative dont le but est de proposer des **cours collectifs d'éveil, d'initiation, de chants et d'instruments**.

Nos cours se déroulent à Chavannes-sur-Suran, Corveissiat et Simandre-sur-Suran. Nous organisons aussi régulièrement des scènes ouvertes, comme cette année à Drom et à Grand-Corent. Cela nous permet d'avoir un rayonnement large sur le territoire. Nous tenons à remercier toutes ces municipalités pour l'aide qu'elles nous procurent en nous prêtant les salles nécessaires. Nous remercions également la CCTER ainsi que le Conseil Départemental pour leur soutien financier.



Bilan 2014-2015 :

Les **scènes ouvertes** (le 29 novembre à Drom, le 24 janvier à Chavannes et le 4 avril à Grand-Corent) ont accueilli un grand nombre de personnes venues aussi bien pour jouer ou chanter que pour passer un moment convivial. Ces soirées sont importantes pour l'association et pour les élèves de l'école, elles permettent l'écoute, le **partage** et la **découverte**.

Les **cinés-concerts** : en partenariat avec Mélodie Noma-de le 25 avril à Treffort et le 14 juin à Simandre. Deux belles soirées qui ont permis aux élèves de travailler le rapport son/image.

L'année 2015-2016 :

Cette année encore environ 70 élèves sont inscrits à Musikar. Deux cours collectifs de pianos ont débuté à la rentrée.

Une **nouveauté** cette année : en plus des heures de cours hebdomadaires, les élèves de chants et d'instruments se retrouveront en petits groupes lors de 3 ou 5 samedis pour des moments de **pratique collective**.

Le **projet 2015-2016** : en partenariat avec le collectif Ishtar, les élèves de Musikar expérimenteront un travail d'improvisation en ateliers à partir des partitions graphiques de Cornélius Cardew.



Dates à retenir :

Scènes ouvertes : 5 décembre à Simandre, 13 février à Drom et 9 avril à Chavannes.

Concert de fin d'année autour du projet sur les partitions graphiques : le 21 mai à Corveissiat.

Pour nous contacter :

Pierre Boissard (président) :
04-74-51-91-35

G é r a l d C h a g n a r d
(coordinateur pédagogique) :
09-75-81-72-60

Mail :

asso.musikar@gmail.com

Plus d'infos sur :

www.musikar.fr

L'équipe de Musikar

AMICALES REUNIES DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA VALLEE

Depuis maintenant 5 ans, les amicales de la Vallée ont choisi de fusionner : un choix qui s'est révélé judicieux puisque, cette année encore, plus de 150 dons ont été enregistrés au cours des collectes de Hautecourt, Villereversure et Simandre sur Suran. Manque encore à ce jour celle de Chavannes, sachant qu'en 2014, le lendemain de Noël, 72 donneurs ont répondu présents dans ce village (dont 6 nouveaux donneurs).

Chaque année, depuis 5 ans, de nouveaux donneurs nous rejoignent sur les lieux des collectes, et le nombre de dons va croissant, pour notre plus grand plaisir.

Rappelons que donner son sang, c'est donner de la vie et que chaque année, notre département manque de sang pour faire face à la demande. La Vallée du Suran, avec ses nombreux dons, répond toujours présente à ces besoins en sang et nous remercions chaleureusement celles et ceux qui prennent sur le temps pour donner de leur personne.

Cette année, les bénévoles de l'Amicale sont allés à la rencontre des enfants des écoles de la Vallée du Suran. C'est plus de 122 enfants qui ont été sensibilisés à l'importance du don, grâce à la projection d'un petit film suivi d'un échange « questions-réponses », durant lequel les enfants nous ont ravis par leur pertinence.. Temps de discussion important, qui nous l'espérons, portera ses fruits dans quelques années.

Pour la première fois, notre amicale a tenu un stand à la farfouille organisée par les pompiers à Villereversure. L'occasion pour l'Amicale de faire quelques bénéfices en vendant divers articles, mais surtout l'occasion de sensibiliser un maximum de visiteurs au don de sang : une journée efficace et riche en échange, à renouveler en 2016....

Une année 2015 décidément placée sous le signe de la nouveauté...! En remplacement de sa soirée « couscous » qui commençait à s'essouffler, les bénévoles de l'Amicale ont organisé une randonnée : celle-ci s'est tenue le samedi 3 Octobre sur le secteur de Simandre. 68 marcheurs sont venus découvrir ou re-découvrir les sentiers balisés par Pierre Cotton, Marc et Laurence Pechoux, que nous remercions vivement. Face à une telle réussite, le projet est reconduit pour l'année prochaine, cette fois-ci, sur le secteur de Villereversure, le **samedi 1 Octobre 2016**.



Vous avez des idées... Le don du sang est pour vous important... N'hésitez pas à nous rejoindre ! Prenez contact avec notre présidente Françoise MILLET au 04 74 30 68 81. Nous serions heureux de vous accueillir, car plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons partager... (le travail, mais aussi de bons moments conviviaux!!!)

Vous trouverez ci-dessous les dates de nos 4 prochaines collectes : ces dernières ont toujours lieu les jeudis après-midi de 15h30 à 19h00. Fidèles à notre esprit de « toucher » toute la vallée, elles se déroulent à chaque fois dans un lieu différent :

- ⇒ **Le Jeudi 3 mars à Hautecourt**
- ⇒ **Le Jeudi 12 Mai à Simandre-sur-Suran**
- ⇒ **Le Jeudi 4 Août à Villereversure**
- ⇒ **Le Jeudi 10 Novembre à Chavannes-sur-Suran**

Rien de plus simple pour donner son sang !!! Il suffit d'avoir un peu de temps, d'être âgé **entre 18 et 70 ans...** Première étape, la rencontre avec la secrétaire de l'EFS, deuxième étape : remplir un **questionnaire**, 3^{ème} étape : discussion avec le **médecin** qui jugera de votre aptitude au don et du volume à prélever, 4^{ème} étape : le **don** et après l'effort le réconfort : une **collation** vous sera offerte, collation toujours améliorée par nos bénévoles (soupe, tarte, corbeille de fruits...) afin de la rendre encore plus agréable.

Rappelez-vous !! L'or rouge qui coule dans vos veines est un bien qui n'a pas de prix... Grâce à lui, vous pouvez tout simplement sauver des vies... Alors n'hésitez plus... **DONNEZ**



la référence du service à la personne
Secteur des DEUX VALLÉES

Depuis près de 70 ans, l'ADMR a pour valeur l'aide pour tous. Son projet vise le soutien aux familles et aux personnes afin de contribuer à leur mieux vivre.

Notre association est certifiée NF Service pour garantir des prestations de qualité à votre domicile

50% de réduction d'impôt* possible

* ou de crédit d'impôt selon la législation en vigueur

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Accepté

Nous contacter :

ADMR du secteur des Deux Vallées
Maison des Services - 95 place du Monument
01250 VILLEREVERSURE
Tél / Fax. : 04 74 51 86 77
Mail : adeuxvallees@fed01.admr.org
Secrétariat : Véronique PHILIBERT
Laetitia PERRODIN



En tant que 1^{er} réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne.

En 2014, l'ADMR du secteur des Deux Vallées, c'est une quarantaine de salariés qui sont intervenus auprès de 309 familles ou personnes. Ce sont aussi 16 bénévoles qui gèrent et animent l'association qui intervient sur 16 communes. Elle accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour continuer son action sociale.

Quelques temps forts :

- rencontre « intergénérationnelle » à Chavannes avec la présence d'une centaine de personnes autour du thème « Etre jeune en Revermont, hier et aujourd'hui ».
- formation pour les bénévoles sur l'accompagnement des maladies alcooliques. L'animation a été assurée par Mme Dominique Nodin, formatrice à Adyfor ADMR et adhérente de l'association Ressources.
- sans oublier le traditionnel repas tartiflette qui aura lieu l'année prochaine le samedi 19 novembre 2016.

En 2015, l'ADMR des Deux Vallées poursuit son action auprès des différents publics, et malgré la politique d'austérité adoptée par les financeurs, elle œuvre constamment afin de s'y adapter sans compromettre malgré tout son projet politique qui repose sur des valeurs de relations humaines, d'entraide et de fraternité.

Le mot de la fin s'adresse à toutes les communes afin de les remercier pour leur soutien notamment financier, tout en sachant que leur budget est de plus en plus serré, qui nous permet de poursuivre notre mission d'aide aux familles et personnes.

Nos services

La gamme AUTONOMIE

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou de retour d'une hospitalisation

La gamme DOMICILE

Avec nos services de ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage

La gamme FAMILLE

Les solutions de garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF), micro-crèche en horaires atypiques

La gamme SANTE

Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous

L'association est intervenue en 2014 auprès de 309 familles ou personnes

2014	Personnes aidées	Familles et garde à domicile	Personnes âgées et handicapées	Mandataires	Portage de repas	Télé-assistance
	Nombre	Heures	Heures	Heures	Quantité	Mois de location
Activité du secteur des Deux Vallées	309	3 184	23 938	1 049	7987	311
Activité sur la commune de DROM	17	269	642	-	675	12

Centenaire de la guerre de 14-18

L'année 2015 a été l'année du Centenaire de la Grande Guerre de 14-18.

Nous avons voulu rendre un hommage particulier aux Morts pour la France de 1915 de notre village qui ont perdu la vie sur les champs de bataille.

L'année 1915 verra malheureusement la disparition de :

BORRON Jules Félix Aimé, cultivateur, né à DROM le 22 mai 1886. Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1909, titulaire d'un certificat de bonne conduite. Rappelé à l'activité à la mobilisation le 3 août 1914.

Nommé au 18^{ème} Bataillon des Chasseurs à pied le 20 mars 1915.

Décédé entre le 21 et le 25 juin 1915 dans les tranchées de CALONNE dans la MEUSE tout près de VERDUN

CORRETEL Aimé Clément, cultivateur, né à DROM le 15 juillet 1890. Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913, titulaire d'un certificat de bonne conduite. Rappelé à l'activité à la mobilisation le 2 août 1914. Décédé de ses blessures de guerre à l'hôpital de Königsbrück (Allemagne) le 21 août 1915.

Nous vous proposons de retracer le contexte de l'année 1915 de cette guerre, dans la bataille même où sont tombés nos morts pour la France :

Chronologie illustrée de la Première Guerre Mondiale

1915

22 avril : première utilisation de l'arme chimique dans l'histoire
Près d'Ypres (Artois), les troupes allemandes envoient des nappes de chlore sur les tranchées françaises, canadiennes et belges. Les soldats, qui ne bénéficient d'aucune protection, souffrent de brûlures des yeux et des voies respiratoires



Les gaz asphyxiants

La première attaque

"Le 22 avril 1915, en fin d'après-midi, entre les villages de Steenstraat et Poelkappelle, non loin d'Ypres, un lourd nuage vert-jaunâtre flottant à un mètre du sol se forma devant les tranchées allemandes et commença, poussé par un vent léger, à dériver lentement vers les lignes françaises. Près de 150 tonnes de chlore contenues dans 5 830 cylindres pressurisés venaient d'être lâchées dans l'atmosphère par les hommes des 35^e et 36^e régiments de pionniers. Quinze minutes plus tard, l'infanterie allemande, en arrière du nuage toxique, se lançait à l'offensive.

L'effet du gaz fut immédiat, effroyable. Épouvantés, suffoqués, des centaines de fantassins français se ruèrent vers l'arrière à la recherche d'un air respirable, sans que rien ni personne, hormis l'asphyxie, ne puisse arrêter leur course folle. Au fil de leur progression, les troupes allemandes découvraient un paysage d'apocalypse. Les morts au teint verdâtre côtoyaient les agonisants dont le corps était secoué de spasmes violents, et la bouche emplie d'un liquide jaunâtre - l'attaque fit environ 3 000 morts et 7 000 blessés au sein de l'armée française.

L'opération allemande fut un incontestable succès tactique mais, faute de préparation suffisante, aucune victoire stratégique ne fut remportée. En effet, le commandement militaire avait conçu cette offensive comme une répétition générale destinée à valider une technique, certes prometteuse, mais nouvelle. De ce fait, il venait de gaspiller une arme qui aurait pu s'avérer décisive, d'autant plus que les troupes alliées ne disposaient alors d'aucun moyen de protection. Evoquant cette tentative après la fin du conflit, Fritz Haber, l'un des pères du programme chimique allemand, déclara : « Si l'on avait préparé une attaque de large envergure, au lieu de faire à Ypres une expérience vaine, l'Allemagne aurait gagné la guerre. » "

LEPICK, Olivier, « Et les Allemands inventèrent la guerre chimique », L'Histoire n° 187, avril 1995, Quelques chiffres sur l'usage des gaz de combat

LA BATAILLE DE LA CREUTE

Le 25 janvier 1915 dès 14 h 30, les soldats allemands ont atteint le rebord du plateau dominant la vallée de l'Aisne.

Des soldats du 18^{ème} Régiment d'Infanterie sont assiégés dans la carrière de la ferme de La Creute (actuelle Caverne du Dragon) où ils avaient trouvé refuge. Ils finissent par se rendre le lendemain vers 2 heures du matin.

Des combats se poursuivent dans la journée du 26 janvier, autour de la ferme d'Hurtebise défendue par le 34^{ème} Régiment d'Infanterie et à l'ouest de la ferme de la Creute avec le 6^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le 27 au matin, les Allemands sont maîtres de la totalité des anciennes positions françaises sur le plateau du Chemin des Dames.

Cette victoire allemande est fêtée en Allemagne sous le nom de « Bataille de Craonne » en référence à la bataille qui s'était déroulée le 7 mars 1814 entre les soldats de Napoléon Ier et les troupes russes de l'armée de Blücher.

Mais les combats des 25 et 26 janvier 1915 ont été particulièrement meurtriers : plus de 2 000 tués (au moins 850 Allemands, peut-être 1 500 Français) en deux jours. 1 100 Français ont été faits prisonniers.

La guerre à tombeau ouvert :

Après la guerre en mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent au profit des tranchées. C'est la guerre de position. Des deux côtés du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.

1915 est une année de boue et de sang. Aux massacres en mouvement de l'année 1914, où la stupéfaction saisit les soldats, succède la guerre de position. Il n'y a plus de champ de bataille, mais des tranchées séparées par un no man's land où pousse une nouvelle forme de végétation : **le fil de fer barbelé.**

Au bout de l'année 1915, le bilan est effrayant : 112000 hommes tombés en Artois pour une avancée du front de 4 kilomètres et, en Champagne, 182 000 victimes pour un gain de 5 kilomètres, c'est-à-dire 36 poilus sacrifiés par mètre gagné ! Il n'est pas étonnant que la chair à canon se révolte : quand ils sont renvoyés au feu plus souvent qu'à leur tour, des soldats refusent d'obéir. Sur les 600 fusillés de l'armée française entre 1914 et 1918, 400 sont passés par les armes avant la fin de 1915. Et il faut la protestation en tribune d'un député, en décembre 1915, pour que l'on cesse les exécutions sommaires et les simulacres de cours martiales.

L'uniforme du Piou Piou d'août 1914 est remplacé.

La réforme du bleu horizon

- 1 - **Képi bleu 1915 1^{er} type**
- 2 - **Capote Poiret 2^{ème} type**
- 3 - **Numéro de collet couleur jonquille**
- 4 - **Bretelles de suspension et cartouchières ersatz**
- 5 - **Sachet de compresse contre les gaz et lunettes de protection**
- 6 - **Ceinturon modèle 1903**
- 7 - **Culotte en velours côtelé marron**
- 8 - **Bandes molletière bleu horizon 1^{er} type**



La conception du nouvel uniforme bleu s'accroît et la grande majorité des soldats sont enfin vêtus d'un képi et d'une capote bleue. Cependant, il faut également songer à remplacer le pantalon rouge qui avait été recouvert d'un sur-pantalon au début de l'hiver. Cependant, les stocks de tissu bleu ne sont pas encore assez importants et sont réservés en priorité pour le képi et la capote.

1 - Des culottes civiles en velours marron, brun ou beige sont alors distribuées aux troupes. Ce sont généralement des culottes de chasse ou de travail.

2 - La première attaque aux gaz lancée par les Allemands survient le 22 avril 1915 à Ypres en Belgique. Chez les Français, c'est la débâcle, aucune protection n'est prévue. En 3 jours, des tampons contre les gaz sont conçus et commencent à être distribués. Ils sont adjoints de lunettes civiles pour protéger les yeux. Ce sont en général des lunettes de motocyclistes, apiculteurs, soudeurs...

Comme pour l'hiver 1914, le premier semestre 1915 est synonyme d'anarchie vestimentaire. On produit à tout va des habits de formes et de nuances de couleurs différentes et l'on équipe avec tout ce que l'on peut trouver en stock et sur le marché". Les anciens effets côtoient toujours les nouveaux. L'armée française, sur la question vestimentaire tout du moins, fait l'effet d'un groupe désordonné, très hétéroclite et vêtu de bric à brac....

